

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Iftar : 19h54
Imsak : 04h08

MÉTÉO
30° : ALGER

34° : TAMANRASSET
p. 2

Dimanche 4 Août 2013 - 26 Ramadhan 1434 - N° 342 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



SELON L'ASSOCIATION SIRIUS
L'Aïd El Fitri prévu pour vendredi

Page 2

PRÊT-À-PORTER : Le prix des vêtements pour enfants s'envolent

Page 5

PRESTATION
DE SERMENT DU NOUVEAU
PRÉSIDENT IRANIEN

Bensalah représente
le président Bouteflika
à la cérémonie

Page 3

INFRACTIONS DE CHANGE **LE GOUVERNEMENT S'ATTAQUE AUX TRANSFERTS ILLICITES DE DEVISES**

Le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal vient d'instruire le ministre des Finances de prendre les mesures nécessaires pour freiner les transferts illicites des devises vers l'étranger, notamment en renforçant le dispositif de détection des infractions de change. Les montants énormes des transferts enregistrés en 2012 et le premier semestre 2013 inquiètent de plus en plus le gouvernement, décidé à en finir avec cette saignée des devises qui affecte négativement les réserves de change du pays. M. Sellal a donné récemment au ministre des Finances carte blanche pour agir contre les entreprises et les importateurs qui transfèrent frauduleusement des devises vers l'étranger.

Page 3



SANTÉ

Des chirurgiens refusent de circoncire des enfants hémophiles

Page 4

SÉCURITÉ SOCIALE

L'accès aux prestations des centres régionaux de l'imagerie médicale élargi aux non-salariés

Page 3

TRAMWAY D'ALGER
Le tronçon Bordj El Kiffan - Café Chergui parachevé fin octobre

Page 5



DK NEWS
Organise une Tombola

ceVital

SAFARIA

AIGLE AZUR

Condor

ncs

ibb

LA

ELECTRO SELL

Tentez votre chance.

De nombreux cadeaux vous attendent. Il vous suffira de découper chaque jour pendant tout le mois de Ramadhan, le coupon à la page 25 et de l'envoyer à l'adresse du journal. Bonne chance



MÉTÉO 30° à Alger

Régions Nord :

Temps assez chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur avec localement tendance orageuse en soirée. Les températures maximales varieront de 31°C/34°C près des côtes et de 34°C/38°C vers l'intérieur avec localement des pics de 40°C vers les régions de l'Ouest (Relizane, Mascara, Sidi Bel-Abbès, Chlef, ...). Les vents seront en général faibles à modérés.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps chaud et ensoleillé avec localement risque de développement orageux vers l'extrême sud et les massifs du Hoggar/Tassili. Les températures maximales varieront généralement de 36°C/40°C avec localement des pics de 45°C (Tindouf, Adrar,...). Les vents seront faibles à modérés avec localement quelques soulèvements de sable.

	max	30°	min	22°
Oran	max	32°	min	21°
Annaba	max	32°	min	21°
Béjaïa	max	33°	min	21°
Tamanrasset	max	34°	min	25°



Ce matin à 10h au Forum de la Sûreté nationale

Conférence sur l'environnement

Le Forum de la Sûreté nationale abritera ce matin à 10 h, à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, une conférence sur l'environnement, en collaboration avec le secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement.

Arts et Culture

Ce soir à 23h à la salle Ibn Khaldoun

Soirée gnawi avec le groupe Djmawi Africa



A l'occasion du mois de Ramadhan, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a tracé un programme spécial au profit du public adulte et jeune de la capitale, présenté sous le thème «Layali Ramadhan».

Au programme ce soir à 23h:
Soirée gnawi animée par le groupe Djmawi Africa

Ce soir à 23h à la salle El Abiaria Soirée musicale avec le groupe Babylone

Dans le cadre du programme de proximité et à l'occasion des festivités du mois sacré du Ramadhan, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise des soirées chaâbi et de variétés à travers les communes de la capitale. Au programme ce soir à 23h à la salle El Abiaria (commune El Biar) :

-Soirée musicale animée par le groupe Babylone

No comment



SELON L'ASSOCIATION SIRIUS L'Aïd El Fitr prévu pour vendredi

Le croissant lunaire sera impossible à observer mercredi 7 août (29^e jour du Ramadhan) en Algérie, et l'Aïd El Fitr devrait de ce fait correspondre à la journée du vendredi 9 août, selon l'association Sirius d'astronomie.

Dans un communiqué publié hier, l'association a affirmé que sur la base de données astronomiques la conjonction lunaire (naissance de la nouvelle lune astronomique) du mois de chaoual aura lieu mardi 6 août à 22h51 (heure algérienne), relevant que la lune se couchera mercredi 7 août (29^e jour du Ramadhan) en même temps que le soleil.

Pour Sirius, «il sera donc impossible d'observer le croissant lunaire ce jour en Algérie et donc le mois de Ramadhan devrait compter 30 jours». Elle a noté que la situation est similaire pour tous les autres pays arabo-musulmans à l'exception de l'Amérique du Sud et partiellement de l'Afrique du Sud.

L'association a souligné, toutefois, que seul le comité des croissants lunaires du ministère des Affaires religieuses et du Wakf est habilité à émettre la fatwa sur la date effective de l'Aïd, ajoutant qu'**«en cas de validation d'une prétendue observation du croissant lunaire, ce qui irait à l'encontre des données astronomiques, le ministère devrait assumer ses responsabilités».**

LE PR^E NACER BELASLA, INVITÉ CE MATIN À 11H30 DU FORUM DE DK NEWS : Conférence sur «Le cancer de la prostate et de la vessie»



Le professeur Nacer Belasla, chef de service d'urologie au CHU Nedir de Tizi-Ouzou, sera ce matin à 11h30 l'invité du Forum de DK News (3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun). L'hôte du journal animera à cette occasion une conférence-débat qui portera sur le thème du cancer de la prostate et de la vessie.

Le Pr Aomar Ammar Khodja, invité demain lundi 5 août à 11h30 du Forum de DK News «Acné, quel traitement ?»

Le professeur Aomar Ammar Khodja, du service dermatologie au CHU Mustapha Bacha, sera demain matin 05 août à 11h30 l'invité du Forum de DK News (3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun). L'invité du journal animera à cette occasion une conférence-débat qui portera sur le thème : «Acné, quel traitement ?».

Ce matin à 10h30 au siège du COA

Conférence de presse du président de l'FAA, Amar Bouras

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Amar Bouras, animera une conférence de presse, conjointement avec le directeur technique national, Ahmed Bouabri, ce matin à 10h30 au siège du Comité olympique algérien.

La conférence portera sur la participation des athlètes algériens aux championnats du monde d'athlétisme prévus du 10 au 18 août à Moscou (Russie).

Les athlètes sélectionnés à ces championnats sont : Amina Bettiche, Yasmine Omrani, Baya Rahouli, Adelmadjid Touil, Hichem Bouhchicha, Miloud Rahmani, Imed Touil Tayeb Filali, Abdellahamid Zerifi, Othman Hadj Lazib et Mohamed El Amine Bel-ferrar.

FRINGE FESTIVAL OF MINNESOTA: L'Algérie représentée avec deux spectacles

L'Algérie sera représentée au Fringe festival of Minnesota de théâtre, qui se tient aux USA du 1^{er} au 11 août, avec deux one man shows, a-t-on appris auprès de l'humoriste oranais Mohamed Yebdri, un des deux participants.

Il s'agit de «Un clown en exil» de Mohamed Yebdri et de «Tizi Ouzou» de l'Algéro-américaine Taous Khazem, qui sont au programme des 10 jours du festival comportant 174 autres spectacles.

Le Fringe festival of Minnesota est l'un des multiples festivals qui se tiennent un peu partout dans le nord des Etats-Unis d'Amérique au cours des premiers jours du mois d'août.

Fondé en 1974, «The Fringe» est considéré comme le plus grand festival des arts à travers le monde. En 2012, plus de 2.600 spectacles représentant 47 pays ont été présentés.

Comédien, metteur en scène et scénographe, Mohamed Yebdri prend part à ce festival pour la seconde fois, avec son nouveau spectacle présenté récemment à Oran et Alger, «Un clown en exil».

Ce one man show est un monodrame autobiographique contant l'histoire d'un artiste exilé qui rentre chez lui et tente de partager son expérience humaine dans son pays d'accueil. «Tizi Ouzou» est tout aussi autobiographique, mais va dans le sens inverse, racontant l'expérience de Taous qui débarque pour la première fois dans son pays d'origine.

PRESTATION DE SERMENT DU NOUVEAU PRÉSIDENT IRANIEN Bensalah représente le président Bouteflika à la cérémonie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter à la cérémonie de prestation de serment du nouveau président iranien élu, Hassan Rohani, prévue aujourd'hui à Téhéran, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

INFRACTIONS DE CHANGE

Le gouvernement s'attaque aux transferts illicites des devises

Le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal vient d'instruire le ministre des Finances de prendre les mesures nécessaires pour freiner les transferts illicites des devises vers l'étranger, notamment en renforçant le dispositif de détection des infractions de change. Les montants énormes des transferts enregistrés en 2012 et le premier semestre 2013 inquiètent de plus en plus le gouvernement, décidé à en finir avec cette saignée des devises qui affecte négativement les réserves de change du pays. M. Sellal a donné récemment au ministre des Finances carte blanche pour agir contre les entreprises et les importateurs qui transforment frauduleusement des devises vers l'étranger.

Le Premier ministre a demandé au ministre des Finances «de prendre toutes les mesures que vous jugerez utiles en vue de renforcer le dispositif de contrôle et de détection des infractions de change, notamment à travers le renforcement des moyens humains et matériels des services des douanes», lit-on dans la correspondance adressée au ministre des Finances, dont l'APS a obtenu une copie.

Une note de la Banque d'Algérie sur la situation des réserves de change et à l'évolution des indicateurs monétaires et financiers à fin mai 2013 fait état d'un record des transferts de l'Algérie vers l'étranger. Rien que pour les cinq premiers mois de l'année, l'Algérie a transféré 30,448 milliards de dollars de ses devises vers l'étranger, en progression de 13,7% comparée à la même période de 2012 (26,76 mds de dollars).

Le gouvernement a agi suite à un



rapport conjoint du ministère des Finances et de la Banque d'Algérie sur les infractions de change, alertant sur la gravité de ce trafic qui affecte le commerce extérieur de l'Algérie. Le rapport cité dans cette correspondance fait état également de 17,33 milliards de DA d'infractions de change (pénalités) constatées par les services des douanes et les officiers de la police judiciaire en 2012.

L'exécutif veut en effet instaurer un contrôle rigoureux sur le mouvement des capitaux vers l'étranger en demandant notamment à la direction générale des douanes (DGD) de renforcer ses moyens de lutte sur le terrains aussi bien matériels qu'humains.

La DGD est en train de préparer un rapport au Premier ministre qui fait le point sur la situation de la lutte douanière contre les infractions de change et les moyens de la renforcer, indique à l'APS, M. Regue Benamar, responsable

du contrôle à posteriori à la DGD. «Nous sommes au commencement d'un vaste programme d'enquêtes sur les trafics qui s'exercent sur les réserves de change», ajoute-t-il. La révision de la gestion du commerce extérieur «devient impérative», estime ce responsable qui s'interroge sur les capacités de l'Algérie à supporter des importations de plus de 60 milliards de dollars chaque année. Depuis 2012, les scandales se succèdent en Algérie mettant en cause plusieurs entreprises nationales et étrangères qui s'adonnent à la majoration de leurs importations pour faire transférer des devises à l'étranger. Après l'affaire du laboratoire français Sanofi Aventis Algérie condamné en 2012 pour surfacturation des importations, les enquêtes des services des douanes et de sécurité ont révélé plusieurs transferts illicites mettant en cause plusieurs entreprises.

SÉCURITÉ SOCIALE

L'accès aux prestations des centres régionaux de l'imagerie médicale élargi aux non-salariés

La Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) ont signé hier à Alger une convention permettant aux non-salariés de bénéficier des prestations des centres régionaux d'imagerie médicale relevant de la CNAS. La convention a été signée par le directeur général de la CNAS, Fadhel Choukri Bouziane et le directeur général de la CASNOS, Abdoulaouhab Lemai, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh et des cadres des deux organismes. Les centres régionaux d'imagerie médi-

ciale relevant de la CNAS situés à Maghnia, Tlemcen, Constantine, Jijel et Laghouat outre le centre du port d'Alger ne dispensaient leurs prestations qu'aux seuls travailleurs salariés. Les assurés affiliés à la CASNOS pourront désormais bénéficier des prestations de ces centres en termes d'imagerie médicale, dépistage précoce du cancer du sein pour les assurées sociales et les ayant droits âgées de 40 ans et plus. Le bilan d'activités des centres régionaux d'imagerie médicale pour le premier semestre montre que plus de 417.000 examens ont été effectués (mammographie, scanner, IRM).

M. SELLAL TRACE LES CONTOURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les Sillons de la modernité

Boualem Branki

Pour le Premier ministre Abdelmalek Sellal, le développement local est devenu la priorité des priorités de son plan d'action. En application du programme de développement quinquennal du Président, il laboure pratiquement chaque semaine le pays en posant les grands sillons du développement local et l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

A Tiaret, il a ainsi confirmé sa volonté d'aller au bout de l'effort et de l'action du gouvernement pour être au rendez-vous des grandes livraisons des projets socio-économiques lancés et réalisés dans le cadre du troisième plan de développement quinquennal (2010-2014).

Avec un bagatelle de 286 milliards de dollars, ce programme est en effet en cours de réalisation et à tous les niveaux et tous les secteurs: routes, chemins de fer, habitat, ressources en eau, santé, éducation, etc...

C'est un véritable Plan Marshall qu'est en train de réaliser l'Algérie. D'autant que la volonté politique est présente au niveau des autorités pour aller un peu plus en profondeur dans la réalisation des grands objectifs de développement et mettre à niveau la société algérienne avec celles des grands pays développés.

C'est dans cette perspective d'arrimage économiques aux grands ensembles internationaux que le Premier ministre avait annoncé à Tiaret la reprise du projet de construction d'une usine de voitures à Bouchkif.

Un projet, faut-il le rappeler, qui avait pris les contours d'un serpent de mer tellement il a été annoncé puis annulé.

Le dernier en date étant celui avorté avec le groupe italien Fiat, qui devait y construire une voiture algérienne, la Fatia. Qu'à cela ne tienne, M. Sellal, conscient que ce projet est créateur d'emplois et de revenus, et source de richesse et de croissance pour la région, a décidé de le relancer, avec l'un des plus grands constructeurs européens, l'allemand Mercedes.

Il le dira à Tiaret lors de sa visite jeudi dernier: le projet de construction de voiture à Bouchkif sera relancé, suite à un partenariat entre une entreprise algérienne et le constructeur allemand Mercedes. «Nous sommes sur la bonne voie.

Il y a eu un partenariat entre une entreprise algérienne et l'entreprise Mercedes de production de voitures sur la base des 51% - 49%, a-t-il dit, précisant que le projet est programmé "entre avril et mai 2014" et la première voiture produite sera une 4x4.

D'autres types de voitures suivront tels que les véhicules touristiques, a-t-il ajouté. Dans les starting-blocks, un millier d'emplois seront créés la première année et le double les deux années suivantes pour atteindre les 3.000.

Déjà, quelque 750 ouvriers ont entamé leur formation pour prendre en charge les projets de cette future usine de voitures. «Ce qui était un rêve est devenu une réalité», a-t-il dit, en référence au complexe de Bouchkif qui devait produire la voiture «Fatia» et qui n'a pas vu le jour.

L'exemple de ce projet d'usines de voitures pour une wilaya comme Tiaret, considérée comme étant une région à vocation agricole avec sa spécialité céréalière, donne en fait un aperçu de la volonté des pouvoirs publics de rechercher à chaque fois les moyens de maintenir la croissance et stimuler l'offre d'emplois, même si souvent les circonstances sociales et économiques sont difficiles, et dans un contexte politique régional stressant.

SANTÉ

Des chirurgiens refusent de circoncire des enfants hémophiles

La présidente de l'Association nationale des hémophiles, Latifa Lamhene, a déploré le refus de certains chirurgiens de circoncire les enfants souffrant d'hémophilie de crainte de mettre leur vie en danger en raison d'hémorragie prolongée.



En marge de la cérémonie de circoncision de 25 enfants hémophiles vendredi soir au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), Mme Latifa Lamhene a mis en garde les chirurgiens qui refusent de circoncire ces enfants.

Refuser de circoncire des enfants hémophiles pourrait causer un drame social car les parents se verront alors contraints de s'adresser à des gens non spécialisés, a-t-elle tenu à faire remarquer.

Elle a précisé à ce propos, que 15 enfants hémophiles n'ont pas trouvé de chirurgiens disposés à les prendre en charge. L'hémophilie est une affection héréditaire qui se caractérise par des hémorragies prolongées dues à l'absence

d'un facteur de coagulation (8 et 9) dans le sang. L'hémophile nécessite une prise en charge spéciale en cas d'accident ou d'intervention chirurgicale.

Selon Mme Lamhene, 7% des enfants s'avèrent hémophiles lors de leur circoncision notamment durant le mois de Ramadhan lors duquel sont organisées des opérations de circoncision collectives. Elle a dans ce sens, appelé au strict respect des recommandations du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière qui, chaque année pendant le mois de Ramadan, met en garde contre la circoncision des enfants en dehors des blocs opératoires et sans analyses médicales préalables. Elle a cité l'exemple du bébé jumeau

de 18 mois décédé après une opération de circoncision sans analyses médicales préalables. L'enfant était atteint d'hémophilie. D'autre part, La Fédération mondiale de l'hémophilie (FMH) a révélé, selon ses estimations, que 1% de la population du monde souffre d'absence du facteur de coagulation du sang.

Par ailleurs, 13 garçons de la ville d'El Khroub ont connu des complications graves dont trois ont dû subir une ablation partielle de l'appareil génital lors d'une circoncision collective de 80 enfants en 2005.

Depuis, le ministère de la Santé a donné instruction en vertu de laquelle seul le chirurgien peut procéder à une opération de circoncision.

TIZI OUZOU

Des citoyens déjeunent publiquement pour la «liberté de conscience»

Un groupe de non-jeuneurs ont organisé, hier en milieu de journée, un rassemblement pacifique au niveau de la place de l'Olivier de Tizi-Ouzou, où ils ont déjeuné publiquement réclamant la défense d'une «liberté de conscience».

Au nombre d'environ 150 citoyens, selon les services de sécurité, ces non-jeuneurs, dont des militants du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK, non agréé) et des adeptes d'une église évangélique, ont consommé du pain et bu de l'eau, des jus de fruits et de la bière.

Selon ces initiateurs, cette action se veut une «interpellation» des autorités sur le respect des libertés individuelles, de la liberté du culte et de conscience, garanties par la loi algérienne et «non une attaque contre l'islam».

Ils ont estimé que leur acte est «un appel à la tolérance, la fraternité et le respect de l'autre». Ce déjeuner public, pendant le mois de Ramadhan, le premier du genre, a été différemment perçu par les citoyens de Tizi Ouzou, qui ont exprimé des avis de tolérance, d'indifférence et de condamnation. Ainsi, Dalila, une jeune fille voilée, interrogée par l'APS a condamné «fermement» cette action de déjeuner en public durant ce mois sacré.

«Non seulement, ces gens-là n'ont pas honte de ne pas faire le Ramadhan, en plus ils déjeunent publiquement, la loi doit être appliquée contre eux», a-t-elle dit. Un homme à la barbe fournie, portant kamis a refusé, quant à lui, de s'exprimer sur le sujet.

«Je n'ai rien à dire», s'est-il contenté de déclarer, alors qu'un jeune citoyen, qui était avec lui, n'a pas caché son «irritation», jugeant cette action comme «une grave atteinte à l'islam».

Un septuagénaire, qui s'est intégré dans la discussion, a rappelé que «jadis, il était formellement interdit par le comité de village, sous peine de payer une amende, de rompre le jeûne en public. La discréction étaient exigée des non-jeuneurs qui n'étaient toutefois ni agressés ou pourchassés». Des jeunes, qui font le Ramadhan ont estimé, quant à eux, que «chacun est libre de jeûner ou pas comme chacun est libre de faire la prière ou pas, du moment que personne n'impose



à l'autre sa démarche». «Ces non-jeuneurs ne sont pas obligatoirement des autonomistes ou des chrétiens», fait remarquer une dame qui affirme que l'un de ses enfants est un non-jeuneur. «L'essentiel est d'éviter toute forme de violence visant à imposer une idée quelconque», a-t-elle ajouté.

Plus loin de la place de l'Olivier où les non-jeuneurs ont commencé à se disperser dans le calme, au coin d'un trottoir, presque à l'abri des regards, un vieux boîte discrètement de l'eau sans se sentir impliqué ni par le sit-in, ni par ceux qui s'y opposent. «Il est peut-être malade», dit un passant avant de poursuivre sa route.

A noter que cette action est intervenue en réaction à une tentative de fermeture d'un restaurant à Tifra (daïra de Tizgirt), effectuée dernièrement, par la gendarmerie au prétexte qu'on y servait des repas au moment du jeûne.

BÉJAÏA

Des agresseurs de personnes âgées arrêtés

Un groupe de malfaiteurs spécialisés dans les agressions de personnes âgées pour subtiliser leur argent a été arrêté à Béjaïa par les services de la Gendarmerie nationale, a indiqué samedi le commandement de ce corps constitué.

Composé de quatre individus, le groupe avait agressé plusieurs personnes âgées entre 60 et 91 ans, durant

la première quinzaine du mois de Ramadhan, a précisé la même source dans un communiqué.

L'enquête menée par les services de la Gendarmerie nationale a fait savoir que «durant la première quinzaine du mois de Ramadhan, cinq (5) agressions suivies de vol d'argent et de téléphones portables, ont été perpétrés par le groupe

de malfaiteurs dans les communes de Barbacha, Amizour, Beni Djellil et Kendifra», a ajouté le communiqué.

Les quatre mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal d'Amizour, qui les a placés sous mandat de dépôt et écroués, a précisé la même source. APS

LUTTE CONTRE LES MALADIES HYDRIQUES Près de 1.500 points d'eau traités à Tindouf



Près de 1.500 points d'eau ont été traités cette année, dans le cadre de la lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), dans la wilaya de Tindouf où aucun cas de ce type de maladies n'a été signalé, a-t-on appris auprès du bureau d'hygiène intercommunal de la wilaya.

Près de 1.500 points d'eau ont été traités par les services du bureau d'hygiène, en coordination avec plusieurs instances concernées par la lutte contre les MTH, à travers des contrôles chimique et bactériologique des eaux potables et des réseaux d'assainissement, et le renforcement du contrôle des commerces, a-t-on fait savoir.

Cette action de traitement chimique et bactériologique a touché quelque 25 puits publics, dont 10 avec des équipements de traitement automatique, et a porté aussi sur plus de 3.000 analyses chimiques et 189 analyses bactériologiques de l'ensemble des points d'eau, a-t-on ajouté de la même source.

AOKAS (BÉJAÏA) Rassemblement d'une centaine de non-jeuneurs

Une centaine de personnes ont pris part, samedi à Aokas, (25 km à l'est de Bejaïa), à un rassemblement de non-jeuneurs, organisé par un comité citoyen local, engagé pour «la liberté de conscience et le droit à la différence».

Initié en soutien à une action de même nature, observée simultanément à Tizi-Ouzou, le rassemblement a été ponctué par un déjeuner public et un meeting durant lequel, les organisateurs ont tenu à expliquer leur démarche qui, ont-ils dit, «ne vise rien d'autre que la célébration des valeurs de tolérance qui caractérisent la vie sociale dans la région, notamment le respect des différences».

«Jeuner ou non, c'est une affaire personnelle et personne n'a le droit d'imposer sa vision des choses», a soutenu un des intervenants qui réfute, par ailleurs, l'idée de provocation accolée à l'initiative, prenant pour preuve la présence parmi les manifestants de nombreux jeunes.

D'autres orateurs ont longuement discours sur la «liberté de conscience» et la «liberté d'opinion», mettant en avant leur faveur pour «un système laïque, garant de toutes les libertés et frein à toute instrumentalisation de la religion à des fins politiques», ont-ils dit.

En fin de meeting, les manifestants ont improvisé une marche à travers les rues de la ville, avant de se disperser dans le calme. Le principe de la rédition du rassemblement au chef-lieu de wilaya a été également retenu au terme de ce rassemblement.

PÉTROCHIMIE**Lancement avant fin 2013 de la réalisation de la raffinerie de Tiaret**

Le lancement de la réalisation de la raffinerie de Tiaret, dotée d'une capacité de traitement de cinq millions de tonnes de brut par an, est prévu avant fin 2013 pour être livrée vers 2017.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal avait annoncé jeudi lors d'une visite de travail dans cette wilaya la décision des pouvoirs publics de lancer la réalisation de cette raffinerie, qui aura une capacité de traitement de cinq millions de tonnes de pétrole brut par an pour produire différents types de carburants.

«Les études géotechniques sont achevées et les travaux d'aménagement de cette raffinerie, qui va produire du carburant, seront lancés avant la fin de l'année en cours», affirmait M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile de cette wilaya. Ce projet permettra à la région d'entrer dans une «nouvelle dynamique», a estimé M. Sellal qui a appelé les investisseurs locaux à contribuer davantage au développement du secteur industriel.

Devant être réalisée dans la daïra de Sougueur sur une superficie de 1.411 hectares dont 300 ha pour l'unité de raffinage, le futur complexe pétrolier sera livré à l'horizon 2017 et permettra la création de 10.000 emplois directs et indirects, selon des projections officielles.

Une enveloppe de 220 milliards de dinars a été consacrée à ce projet qui devrait permettre à terme de réduire



sensiblement les importations du pays en produits pétroliers en renforçant les capacités nationales de raffinage.

La raffinerie de Tiaret produira des dérivés du gaz de pétrole liquéfié dont le propane, le gasoil léger, le fuel et ses dérivés, les lubrifiants et le nafta dont est extrait l'essence normal et super, en plus du kérósène et autres produits.

Par ailleurs, le projet de réalisation de cette infrastructure s'inscrit dans le cadre d'un plan de réalisation et de mise à niveau de raffineries pour augmenter la capacité nationale de raffinage à plus de 44 millions de tonnes à l'horizon 2018 contre 27 millions de tonnes actuellement.

Ce programme permettra de répondre à la demande nationale en carburants pour une durée de dix ans et d'améliorer la qualité des produits dérivés du pétrole pour préserver l'environnement, avait assuré récemment Youcef Yousfi, ministre de l'Energie et des Mines. Le programme de ren-

forcement des capacités nationales de raffinage vise à assurer un apport supplémentaire de 18 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP).

Ce programme, conçu par le groupe Sonarach en collaboration avec le ministère de l'Energie et des Mines, prévoit notamment la réalisation, à court et moyen termes, de trois à quatre nouvelles raffineries totalisant une capacité supplémentaire totale de 18 millions de TEP.

La capacité actuelle du parc national de raffinage a été portée à 26 millions de TEP après la rénovation de la raffinerie d'Arzew (22 millions TEP avant cette rénovation), alors que d'autres installations dont celle de Skikda sont programmées pour être prochainement rénovées.

La totalité des produits pétroliers raffinés provient des unités d'Alger, de Skikda, de Hassil Messaoud et d'Arzew. En complément, l'Algérie importe deux millions de tonnes de gas-oil et 500.000 tonnes d'essences.

TRAMWAY D'ALGER**Le tronçon Bordj El Kiffan - Café Chergui parachevé fin octobre**

Le ministre des Transports, Amar Tou, a indiqué à Alger que le tronçon Bordj El Kiffan-Café Chergui de l'extension du tramway d'Alger sera parachevé fin octobre 2013.

Le tronçon Bordj El Kiffan-Café Chergui de l'extension du tramway d'Alger sera parachevé fin octobre 2013, a précisé M. Tou lors d'une visite d'inspection du chantier de l'extension Bordj El Kiffan-Dergana sur 7 km, sans donner de détails sur le tronçon de 1,4 km Café Chergui-Dergana.

Le ministre a souhaité que ce tronçon soit mis en service avant la fin de l'année, soulignant que le projet avait accusé du retard en raison de difficultés de déviation des réseaux, notamment celui de l'assainissement.

Les travaux ont également été suspendus pendant plus d'un mois suite aux protestations de certains habitants concernant l'emplacement des stations, a-t-il fait savoir, assurant que leurs revendications seront examinées et satisfaites «dans la mesure du possible».

Le ministre a en outre rappelé que l'appel d'offres relatif à la réalisation de l'extension du tramway d'Alger entre les Fusillés et Bir-Mourad-Raïs sur 4,6 km, sera lancé en octobre ou novembre prochains.

Le tramway d'Alger s'étend sur 17 km, dont le premier tronçon (7,2 km) reliant Bordj El Kiffan à la Cité Mokhtar-Zerhouni (les Bananiers) a été mis en service en 2011 avant son extension jusqu'à la station multimodale Les fusillés qui regroupe aussi le métro et le téléphérique.

Le ministre a, par ailleurs, annoncé le lancement imminent des travaux de réalisation du tramway de Mostaganem sur 14 km.

SAÏDA**Une enveloppe de 1,27 milliard DA pour la réfection de 1.275 immeubles**

Le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme consacre une enveloppe de 1.279 milliard de dinars pour la réfection de 1.275 immeubles de logements sociaux à Saïda relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Les travaux de réfection dont feront l'objet 12.225 habitations des communes de la wilaya seront lancés prochainement. Le ministère de tutelle a répondu favorablement à la demande de la wilaya de Saïda pour la réfection des immeubles des logements sociaux qui sont en état de délabrement, surtout les façades et les caves remplies d'eau, source de désagrément des locataires.

Un rapport établi par les services de la wilaya a été transmis dans ce sens aux ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Habitat et de l'Urbanisme, a-t-on indiqué.

APS

PRÊT-À-PORTE**Le prix des vêtements pour enfants s'envolent****Rachid Rachedi**

Après le rush vers les marchés de fruits et légumes c'est au tour des magasins de prêt-à-porter d'être pris d'assaut par les citoyens pour leurs traditionnels achats de l'aïd el Fitr. Profitant du dernier weekend du Ramadhan, les Algérois ont investi, hier, les boutiques de vêtements avec l'espoir de dégoter une bonne affaire pour chaque membre de la famille.

Cependant cet espoir est vite dissipé face aux prix exercés par certains commerçants de la capitale. «Il faut s'armer de patience et chercher longtemps pour

dénicher la bonne affaire. Un ensemble pour mon fils de 13 ans m'a coûté la maudite somme de 3100 DA. Sa sœur de 10 ans, a eu droit à une robe à 2000 DA sans compter les chaussures», nous a confié une mère rencontrée à l'issue de ses courses rue Didouche Mourad. «C'est ahurissant, les vêtements pour enfants coûtent beaucoup plus cher que ceux des adultes. Une paire de chaussures pour enfant coûte entre 1400 et 2400 DA, c'est vraiment hors de portée de nos bourses» a-t-elle indiqué.

Devant la flambée des prix, certains parents se battent sur les vêtements de moyenne qualité, souvent d'origine chinoise, mais re-

lativement moins chers. «Lorsqu'on était petit, nos parents nous achetaient des vêtements de taille parfois plus grande que la nôtre, mais on ne se plaignait jamais. Les choses ont évolué aujourd'hui, nos enfants sont à l'écoute de la mode et exigent de nous des vêtements de marque et de bonne qualité mais on ne peut pas toujours satisfaire leurs désirs», nous a indiqué un père de famille qui s'apprête à acheter une paire de chaussures à son fils. D'après le représentant des commerçants du prêt-à-porter, M. Hamid Azaïz, l'augmentation des prix des vêtements est de l'ordre de 10% à 30%. Cette hausse s'explique selon lui par l'ab-

SENCE de la production nationale qui peine à couvrir 30% des besoins locaux mais aussi, par la forte demande enregistrée durant la période de l'aïd. L'absence de contrôle est un autre facteur induisant la hausse des prix a fait savoir M. Azaïz. La non-facturation des marchandises importées rend l'application de cette procédure actuellement impossible.

«Si on veut réellement stabiliser les prix du marché du prêt-à-porter en Algérie, le gouvernement doit d'une part imposer la facturation sur les importateurs et d'autre part éliminer le marché informel pour encourager les commerçants à vendre raisonnablement» a fait savoir M. Azaïz.

SOUK AHRAS: FORMATION PROFESSIONNELLE**Nouveaux établissements pour la prochaine rentrée**

De nouveaux établissements de formation professionnelle permettront, dès la prochaine rentrée du secteur, d'étoffer l'offre de formation proposée aux jeunes de la wilaya de Souk Ahras en quête de qualification, a-t-on appris, hier, auprès de la direction concernée.

Un nouveau Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de 200 places sera notamment ouvert dans la commune de Bir Bouhouch, ainsi qu'une annexe de 125 places dans la commune de Dréa autre la réception d'un internat de 60 lits et d'un réfectoire au CFPA Sellaoui Layachi de la localité d'Aïn Sinor, a précisé la même source.

La prochaine rentrée verra également l'ouverture de 14 nouvelles filières assurant des formations diplômantes liées à l'agriculture (aviculture, jardinage, arboriculture fruitière, emballage et contrôle du lait et de ses dérivés).

Ces spécialités s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la convention récemment signée entre la direction de la Formation professionnelle et celle des services agricoles, a encore ajouté la même source.

Dix (10) formations qualifiantes seront également proposées pour les activités de maraîchage, d'apiculture, de pollinisation des arbres fruitiers, d'irrigation agricole, de protection des végétaux et de préparation des vergers de vignes et d'oliviers.

L'ouverture de ces formations a été précédée d'un recensement des agriculteurs et de leurs enfants désirant en bénéficier, notamment dans les localités agricoles de Sedrata, de Taoura, d'Oum Laâdhaïm, de Merahna et d'Ouled Driss. La wilaya de Souk Ahras compte neuf CFPA et un institut national spécialisé de formation professionnelle.

RAFFINERIE DE PÉTROLE À TIARET **Lancement des travaux d'aménagement du site avant fin 2013**

Les travaux d'aménagement de la raffinerie de pétrole de Tiaret, d'une capacité de production de cinq millions de tonnes, seront lancés avant la fin de l'année 2013, a annoncé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

«Les études géotechniques sont achevées et les travaux d'aménagement de cette raffinerie, qui va produire du carburant (essence etc), seront lancés avant la fin de l'année en cours», a-t-il dit lors d'une rencontre avec la société civile de Tiaret dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya.

Il a indiqué que ce projet permettra à la wilaya de Tiaret d'entrer dans une «nouvelle dynamique», appelant les investisseurs locaux à contribuer davantage au développement du secteur industriel.

HABITAT **26 700 aides à l'habitat rural accordées à la wilaya d'El-Bayadh**



26.690 aides à l'habitat rural ont été accordées à la wilaya d'El-Bayadh depuis 2002, a-t-on appris auprès de la direction locale du logement et des équipements publics (DLEP).

De ce nombre, 18.000 habitations rurales ont été construites à travers les différentes communes de la wilaya, 3.500 autres sont en cours de réalisation, tandis que plus de 5.000 n'ont pas encore été mises en chantier, a précisé la même source. Les efforts s'orientent actuellement vers la formule de l'habitat rural groupé, sachant que les services de l'habitat et de l'urbanisme s'attendent, avec le concours des services compétents des 22 communes de la wilaya, au choix des sites d'implantation des futurs projets d'habitat rural à travers les villages et zones reculées de la wilaya, a-t-on souligné à la DLEP. Concernant l'aménagement des sites d'implantation de ces futurs projets, des orientations ont été données par les services de la wilaya pour veiller à leur entière viabilisation et dotation en équipements (AEP, assainissement, routes et éclairage public, entre autres), dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et la stratégie d'équilibre entre les différentes concentrations de populations, urbaines et rurales, a-t-on ajouté.

La formule de l'habitat rural a permis d'atténuer sensiblement la pression sur le logement social locatif à travers l'ensemble des communes de la wilaya, où une hausse des demandes est enregistrée sur l'aide à l'habitat rural, contre une absence de demandes sur le logement social locatif dans certaines collectivités, à l'instar de celle de Sidi-Slimane. Ce qui a amené les autorités locales à solliciter une hausse des quotas d'habitat rural destinés à ces communes, ont souligné les services de la wilaya.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Nedjma triple son bénéfice au 1^{er} semestre à près de 94 millions de dollars

L'opérateur privé de téléphonie mobile Nedjma a annoncé jeudi avoir triplé son bénéfice net au premier semestre 2013 à 93,9 millions de dollars contre 29,3 millions de dollars à la même période de 2012.

«Les profits nets ont triplé passant de 29,3 millions de dollars au premier semestre 2012 à 93,9 millions de dollars au premier semestre 2013, soit 7,4 milliards de DA», indique l'opérateur dans un communiqué annonçant ses résultats financiers pour les six premiers mois de l'année.

Au premier semestre 2013, les revenus de la filiale algérienne du groupe qatari Ooredoo ont atteint 523,6 millions de dollars contre 460,6 millions de dollars, enregistrant une progression de plus de 19%, selon les mêmes chiffres.

Les revenus avant intérêts et impôts (Ibida), se sont chiffrés à 219,1 millions de dollars en hausse de plus de 26% par rapport aux 182,3 millions de dollars réalisés au premier semestre 2012. Nedjma a investi pour 113 millions de dollars (8,9 milliards de DA) durant les six premiers mois de cette année, précise la même source.

Afin juin 2013, Nedjma détient 31% des parts de marché de la téléphonie mobile en Algérie contre 30% au premier semestre 2012, selon le communiqué. Le chiffre d'affaires mensuel moyen réalisé avec un client est passé de 8,7 dollars au premier trimestre 2013 à 9,3 dollars au 2ème trimestre



tre (+7%). Nedjma est détenue principalement par le qatari Ooredoo, nouvelle appellation du groupe Otel (Qatar Telecom). La filiale algérienne représente à elle seule 10,1% du nombre d'abonnés d'Ooredoo, 11,1% de ses revenus globaux, 10,4% de son Ebitda et 11% de ses investissements.

L'opérateur Nedjma avait obtenu une licence d'exploitation de la téléphonie mobile en Algérie en décembre 2003 suite à une offre de 421 millions de dollars mais ce n'est qu'en août 2004 qu'il avait procédé au lancement commercial de sa marque.

SAHLI CONFIRME

Une «première» évaluation par le gouvernement de l'opération biométrique en septembre

Le Secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, a indiqué qu'une «première» évaluation par le gouvernement de l'opération d'établissement et de délivrance des passeports biométriques aux ressortissants algériens à l'étranger est attendue pour septembre prochain.

«A cette occasion, un rapport exhaustif sur l'opération sera présenté par le Secrétariat d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger afin d'entrevoir les prochaines étapes devant accompagner l'opération pour être dans les délais de novembre 2015», a-t-il indiqué au terme d'une séance de travail, jeudi soir à Nanterre, avec les chefs de postes consulaires de Vitry Sur Seine, de Toulouse et de Pontoise.

De cette prochaine rencontre de l'Exécutif, M. Sahli a affirmé s'attendre à un «réel» renforcement de



l'encadrement humain de l'opération biométrique dans les postes consulaires, suite à l'acquisition récente de nouveaux sièges de consulats en France (Toulouse et région parisienne, notamment).

«Une fois l'évaluation des besoins faite, des postes budgétaires pourraient être débloqués par le ministère des Finances afin de renforcer l'encadrement humain de l'opération biométrique», a-t-il indiqué.

Cette réunion devrait

être précédée d'une rencontre d'évaluation, en septembre également, avec l'ensemble des dix-huit chefs des postes consulaires de France.

Auparavant, l'opération d'établissement et de délivrance des passeports biométriques, qui touche pour l'heure 97 % de la communauté algérienne à l'étranger, sera étendue le 15 août au reste du monde après avoir concerné en avril dernier l'Europe.

L'opération, dans sa der-

nière étape, concernera les postes consulaires algériens dans les pays arabes, en Afrique, en Asie et aux Amériques. Elle avait été lancée pour la première fois, le 15 juin 2012 en France, pays qui compte le plus gros de la communauté nationale à l'étranger, et les premiers passeports biométriques ont commencé à être symboliquement délivrés dans sept postes consulaires de ce pays, en janvier dernier.

L'Algérie doit se conformer, d'ici le 24 novembre 2015, aux normes internationales de délivrance et de contrôle des documents de voyage, notamment celle recommandée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le Passeport électronique et biométrique est un document sécurisé lisible à la machine, qui comprend notamment une photo numérisée et une puce électronique.

Mohamed Bouchoucha et Renda Tahir lauréats du concours «Tadj el Kor'an»

Le candidat Mohamed Bouchoucha de la wilaya de Laghouat et la candidate Renda Tahir de la wilaya de Bejaia ont remporté le premier prix de la 4e édition du concours de récitation du saint Coran «Tadj el Kor'an» lors d'une soirée organisée dans la nuit de vendredi à samedi au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger.

Chez les filles, le deuxième prix est revenu à Meriem Tebibk de la wilaya de Jijel et le troisième à Ilhem Beounakel, ainsi que de cadres, de personnalités, d'oulémas, de chouyoukh et d'étudiants.

Chez les garçons, les deuxièmes et troisièmes prix ont été décernés respectivement à Abderrahim Bouchoucha (W. de Blida) et Salaheddine Boudilmi (W. de M'sila). Les concur-

reants ont accédé un à un à la tribune pour réciter des versets du saint Coran.

Le prime, diffusé en direct sur la chaîne TV Coran, s'est déroulé en présence du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Bouabdallah Gharamallah, du directeur général de l'Entreprise nationale de la télévision, Tewfik Khelladi, du directeur général de la Radio algérienne, Chaabane Lounakel, ainsi que de cadres, de personnalités, d'oulémas, de chouyoukh et d'étudiants.

Le jury de l'édition 2013 de «Tadj el Kor'an», présidé par le professeur Mohamed Cheikh, est composé de Abderrahmane Larbi, Youssef Soltani, Mansour Belhadj et Mohamed Me-

gatl. Des chants religieux exécutés par la troupe tunisienne «Essafa» ont agrémenté le prime du concours organisé par la chaîne TV Coran de l'Entreprise nationale de la télévision en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des wakfs.

L'invité d'honneur du troisième prime, cheikh Mohamed Elhadi Rouachou (Tunisie), a tenu à saluer «un programme religieux prometteur».

288 candidats et candidates des 48 wilayas du pays avaient participé aux qualifications sanctionnées par la sélection de 12 candidats et 12 candidates qui se sont affrontés pour briguer les trois premières places du concours.

APS

ALGER

20 ans de réclusion criminelle pour meurtre

A.Ferrag

Les faits remontent au 8 juin 2011, quand Bachir, a été sauvagement assassiné.

Des parents, des amis et des proches de la victime, abattus, se présentent au tribunal d'Alger, le mois de juillet 2013, pour le procès de deux terrifiants criminels qui n'ont pas hésité à donner la mort la plus cruelle qui soit à leur ami et proche.

Le jour du drame, Bachir est ravi et souriant : ses amis Nabil et Ali l'invitent à dîner dans un restaurant luxueux et l'idée de changer d'air lui ravive l'esprit et lui remonte le moral. Bijoutier de son état, il est si rare qu'il s'offre des moments de détente après les heures de travail. Enfin, une occasion de s'oxygénier en agréable compagnie ! En effet, Bachir a de tout temps, apprécié la compagnie de ses deux amis. Il est alors loin de se douter des intentions malhonnêtes et macabres de ces derniers, qui s'apprentent à le supprimer et à accaparer ses biens.

Après un délicieux repas dans l'un des restaurants chics Ali et Nabil proposent au bijoutier de le raccompagner à sa boutique où il avait quelques rangements à effectuer avant de rejoindre son domicile, comme pratiquement chaque soir. Une fois sur place, les deux complices versent quelques gouttes de drogue dans une bouteille



de jus et une pâtisserie qu'ils offrent à leur ami.

Quelques instants plus tard, le bijoutier perd ses esprits et ne sait même plus où il se trouve.

C'est alors Nabil qui se charge de le ligoter avant de l'étrangler et de lui porter un coup de couteau mortel au niveau de la gorge.

L'abandonnant dans une mare de sang, les deux assassins quittent la bijouterie, emportant une grosse quantité d'or et une somme estimée à 30 millions de centimes. Tôt le matin, Yacine, l'un des frères du défunt, manque de s'évanouir en accédant à

l'arrière-boutique de la bijouterie, cloqué par la macabre découverte.

Il avise les services de police qui, après enquête, procéderont à l'arrestation des deux assassins qui ne nient pas les faits retenus contre eux. Mais au cours du procès, Nabil et Ali nient avoir prémedité le crime.

Selon eux, tout s'est passé spontanément.

Dans son long réquisitoire, le procureur général n'hésite pas à requérir la peine capitale.

Après de longues délibérations, Nabil et Ali, sont condamnés à 20 ans de réclusion criminelle.

BILAN DE LA POLICE D'AIN DEFLA DURANT CE 1^{ER} TRIMESTRE «3094 personnes contrôlées et 96 interpellées »

Salim Ben

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, la police d'Aïn Defla a enregistré 456 opérations coups de poings à travers les communes de la wilaya, durant ce premier semestre, afin de mettre fin à des bandes de malfaiteurs et arrêter des bandits qui font la loi dans plusieurs quartiers ainsi ramasser des gangsters et voleurs demandés par la justice.

Effectivement, 456 raids soudains ont touché les quartiers populaires, lieux publics, marchés quotidiens et hebdomadaires, les gares routières et ferroviaires. 3 094 personnes de différents groupes d'âges, ont fait l'objet de contrôle, ce processus a abouti à l'arrestation de 96 personnes à la suite de leur implication dans plusieurs cas de crime. Selon le communiqué de la police, il s'est avéré ainsi que 37 personnes étaient recherchées par la justice, 33 autres arrêtées pour port d'armes blanches prohibées et 21 personnes pour des affaires de drogue varient entre la titulation pour la consommation ou la détention, et le reste pour des différentes situations, et après une action en justice contre eux, ils ont été traduits devant les autorités

judiciaires compétentes. Par ailleurs, durant ce premier semestre de l'année 2013, les policiers d'Aïn Defla, ont enregistré 1 204 affaires criminelles, dont font partie 25 mineurs et 17 femmes. Les policiers ont solutionnés 785 affaires sur les 1 204 signalées, impliquant 950 personnes, dont 25 mineurs et 17 femmes, alors 341 personnes qui ont été mises sous mandat de dépôt. Selon le communiqué, on signale 409 cas impliquant des crimes et délits contre les fonds et les biens, dont 220 cas de vols, impliquant 223 personnes, dont 12 mineurs, alors que 99 ont été mises sous mandat de dépôt. Alors que 389 cas impliquant des crimes et délits contre les personnes, dont 121 cas pour coups et blessures volontaires, 121 cas pour insultes et les injures, et 40 cas pour la menace, impliquant 311 personnes, dont 15 femmes et 12 mineurs, alors que 67 personnes ont été déposées en détention provisoire. On signale 343 autres cas, pour porte d'armes prohibées, conduite illégale et aussi la vente des boissons alcoolisées illégalement, ces affaires ont impliqué 342 personnes, dont 110 mises sous mandat de dépôt. Et dans la lutte contre la drogue, les policiers ont enregistré 63 cas, impliquant 74 personnes, dont une femme, qui ont eu l'emprisonnement temporaire.

KHEMIS MILIANA

La résistance d'une policière à deux agresseurs

Au cours de la semaine passée, les policiers de la ville de Khemis Miliana, ont arrêté deux jeunes mineurs scolarisés, respectivement âgés de 17 et 16 ans pour leur implication dans une affaire de vol et agression sur une policière.

Cette dernière a été braquée par ces deux jeunes mineurs au niveau du quartier « Route de Paris » pas loin du centre ville. Les faits ont eu lieu le 29/7/2013, il était 3h du soir, après une fin de travail, la victime a quitté le

sûr de la police et s'est dirigée vers son domicile, sur le chemin du retour, deux jeunes mineurs se sont opposés à elle, en profitant de l'absence totale des passants, le premier l'a menacée avec une arme blanche, alors que le second lui a volé son sac à main et ont pris la fuite. Mais la victime n'a pas baissé les bras, elle a montré une résistance farouche et entrée dans un combat avec eux et réussi même à récupérer son sac à main. Mais ils ont réussi à prendre la fuite. Une enquête

approfondie a été ouverte aussitôt par la police judiciaire de la daïra de Khemis Miliana qui, après description et détails fournis par la victime aux enquêteurs, a réussi à identifier les criminels en 48h.

Après la fin de la procédure judiciaire, ils ont été présentés au procureur général, qui a ordonné un mandat de dépôt à l'un deux et l'autre pour une citation directe.

S.Ben

SELON LA SÛRETÉ NATIONALE

21 000 infractions liées à l'urbanisme et à l'environnement en Algérie au 1^{er} semestre 2013

Le Directeur général de la sûreté nationale (Dgsn), le général major Abdellah Hamel, a affirmé jeudi à Alger que 21 214 infractions liées à l'urbanisme et à la protection de l'environnement ont été enregistrées en Algérie lors du premier semestre 2013. Sur le total des infractions enregistrées, 10 634 sont liées à l'environnement, 6 327 à l'hygiène et la santé publique, 3 770 autres relatives aux déchets et 537 aux eaux, forêts, espaces verts et littoral, a indiqué le général major Hamel dans une allocution lors de la journée d'étude sur la protection de l'environnement en présence de la secrétaire d'Etat chargée de l'environnement, Dalila Boudjemaâ. 10 560 autres infractions liées à l'urbanisme ont été recensées dont 9 956 concernent la construction sans permis et 621 autres la non conformité de la construction au permis de construire délivré. Dans la même période, les unités de la police urbaine et de la protection de l'environnement ont effectué 2 517 opérations de mise en exécution des mesures administratives liées à la démolition des constructions illicites. Ces opérations entrent dans le cadre de l'application des orientations et instructions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Daho Ould Kablia, visant essentiellement à améliorer le cadre de vie du citoyen, a précisé le Directeur général de la Sûreté nationale.

NAÂMA

Saisie de plus de 6,5 tonnes de kif au premier semestre

Une quantité globale de 6 579 tonnes de kif traité a été saisie durant le premier semestre 2013 à travers la wilaya de Naâma, indique-t-on dans un bilan rendu public jeudi par le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Cette quantité de drogue est en hausse par rapport à celle totalisant 2 567 tonnes saisies durant la même période de l'année 2012 sur la bande frontalière se trouvant sur le territoire de la wilaya de Naâma, a précisé le lieutenant colonel Abderrazak Djemili. Ces coups de filet ont été opérés, à la faveur de l'intensification de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, avec la collaboration des différents corps sécuritaires, afin de resserrer l'étau sur les réseaux transfrontaliers qui se sont spécialisés dans le trafic, la commercialisation et le transport de ces poisons depuis le Maroc vers d'autres pays, a-t-il souligné.

Les services de la Gendarmerie nationale ont traité, durant le premier semestre, 18 affaires de trafic et de commercialisation de drogue à travers la wilaya, qui se sont soldées par l'arrestation de 21 individus, dont 13 ont été écrasés et 8 laissés en liberté provisoire, ainsi que par la saisie de 4 véhicules, immatriculés à l'étranger, ayant servi au transport de la drogue.

Contrairement au trafic de drogue qui a pris des «proportions dangereuses» au niveau des communes frontalières, une baisse «sensible» a été relevée dans les autres affaires de contrebande, avec seulement sept (7) affaires traitées durant le premier semestre par la Gendarmerie, a fait savoir le même responsable.

Des quantités de plus en plus importantes de drogue sont saisies dans la région ouest du pays. «Ce problème préoccupe actuellement l'Algérie», avait indiqué le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, dans une récente déclaration expliquant que l'Algérie «est presque visée». M. Medelci a souhaité «une collaboration de la part du Maroc pour lutter contre ce trafic». Le Maroc est considéré comme le principal producteur et fournisseur mondial de haschisch. Il a été, une nouvelle fois, pointé du doigt, en juin dernier, par l'ONU, dans son rapport mondial 2013 sur les drogues.

A l'approche de l'Aïd, les Algériens dépensent moins pour les besoins du Ramadhan

A l'approche de la fête de l'Aïd El Fitr, les Algériens semblent moins enclins aux dépenses frénétiques liées aux produits de consommation de base, contrairement aux premiers jour du mois sacré.

N'en déplaise aux marchands de légumes, fruits et autres denrées largement consommées durant le mois de jeûne, la demande enregistre une baisse sensible comme l'attestent, non sans dépit, les tenants des différents étals qui se veulent le plus alléchante possible.

«Au marché Ferhat Boussâad (ex-Meissenior) à Alger-Centre, la fréquentation était loin d'être dense en début d'après-midi et certains commerçants se sont sentis contraints à des efforts gestuels ou verbaux pour attirer les clients.

«C'est de la bonne et toute fraîche marchandise, vous ne le regretterez pas», lance un vendeur de fruits au passage d'une dame qui s'arrête et marchande avant de se décider pour 500 g de cerises, cédés au prix de 700 DA le kilo.

Et au marchand de déplorer qu'en dépit d'une baisse évidente sur les prix frôlant les 50 % pour certains produits, l'on «ne se bouscule pas» devant les étals. «D'habitude à cette heure-ci, le marché est bondé de monde, de plus on constate de nouveaux comportements comme celui d'acheter en pièces plutôt qu'un kilo y compris pour ceux qui en ont les moyens», explique Mohamed, la cinquantaine bien entamée.

Son voisin d'étal, vendeur d'herbes aromatiques, va dans ce sens et estime que, comparativement aux années précédentes, les Algériens se sont montrés moins «avides» cette année, hormis les 2 ou 3 premiers jours qui connaissent souvent une «agitation».

À son avis, cela tient au fait que le marché ne représente plus le seul point d'approvisionnement depuis la multiplication des centres commerciaux et la prolifération des marchands ambulants qui affichent des prix plus abordables. Face au marché, un modeste local est aménagé pour la vente de la galette traditionnelle, dont la préparation et cuisson sont quasi ininterrompus, mais dont la demande n'est pas suivie avec le même rythme, constate avec dépit Kamel, l'un des employés.

«Au marché Stambouli (ex-Nelson) à Bab-El-Oued, l'animation est plus évidente mais les «complaintes» des locataires des étals sont quasi identiques



quant à la diminution de la fréquentation.

«Les gens ont l'air, plus qu'avant, de n'acheter que ce qui est nécessaire», constate un vendeur de légumes alors qu'un client se demande «à quoi bon acheter ce dont on n'a pas forcément besoin d'autant plus qu'avec ces chaleurs, les produits périssent rapidement», avant de relever la propension des jeûneurs à boire plus qu'à manger durant cette saison de grandes chaleurs.

«Les Algériens investissent de plus en plus dans l'achat d'appartements ou de véhicules, ce qui les oblige à réorienter leurs priorités, et puis c'est tant mieux qu'ils gaspillent et focalisent moins sur leur «ventre» mais sur autre chose», pense Amina, une fonctionnaire.

Comportements compulsifs et... pavloviens

Il est de notoriété qu'une proportion non négligeable d'Algériens adopte durant le Ramadhan des comportements compulsifs, déraisonnables et qui prennent des allures insolites parfois. Les récits à ce propos ne tarissent pas et se disputent d'«ingéniosité» et d'«irrationnel».

Face aux étalages alléchants des fruits, gâteaux et autres pains briochés qui caractérisent le mois sacré, les appétits sont éveillés et les bourses sollicitées, mais chez certains, cela suscite des achats incontrôlés qui font totalement fi de la facture salée.

Ceux qui achètent sans se rendre compte «du pain chez des boulanger différents» seraient nombreux, assure-t-on tout autant que ceux qui «cravquent» face aux effluves puissantes des variétés d'olives et

d'épices ou devant les innombrables variétés

Ceux qui sont capables de faire la queue pendant un temps infini pour repartir avec un litre de jus de citron (Cherbat) dont les composants «naturels» laissent souvent sceptiques.

Et à un citoyen qui raconte qu'un ami à lui est capable d'aller d'Alger jusqu'à Boufarik (Blida) pour revenir avec dans les mains tel un trophée la «Zababia» qui fait la réputation de cette ville. Le même «sacrifice» est consenti pour acquérir un morceau de dinde en parcourant la distance séparant Alger de Maghâz Khira (environ 33 km) car n'imaginant pas sa table «complète» sans le mets qui en découlera. Idem pour obtenir le «iben» de Koléa, la pastèque de Boumerdès, etc.

Les formules et autres expressions qui tournent en dérision ces comportements se veulent ironiques: mois «sucré» pour remplacer «sacré» et désigner la consommation excessive en friandises millefeuilles.

Quelques soient le gaspillage et les risques sur la santé que ces comportements induisent, il s'en trouvera toujours des inconditionnels de la «panse» bien remplie et qui entretiennent un rapport pavlovien avec la dépense et la consommation ramadanques, se plaisent à conclure certains citoyens.

Le Ramadan tire à sa fin et les bourses ne sont pas pour autant appelées à connaître une clémence dans les dépenses. Les marchés de fruits et légumes, en dépit de la baisse des prix ne connaissent pas la même fluidité des premiers jours du mois sacré. Place aux articles vestimentaires, fête de l'Aïd oblige.

DJANET Saisie d'une importante quantité d'armes et de munitions

Une importante quantité d'armes et de munitions a été saisie mercredi à Djanet (Illizi) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant de la 4^e région militaire, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Lors d'une autre opération qualitative, un détachement de l'ANP au niveau de la 4^e région militaire et précisément dans la zone Massa Klim (In Azen à Djanet) a réussi à saisir le 31 juillet à 20h30, deux véhicules 4x4 à bord desquels se trouvait une importante quantité d'armes et de

munitions», a précisé la même source. Les armes saisies se composent d'une (1) mitrailleuse lourde 12,7 mm, d'un (1) fusil mitrailleur FM, d'un (1) fusil à répétition ainsi que d'une importante quantité de munitions de différents calibres et un grand nombre de roquettes RPG7, a détaillé la même source. «Ces opérations continues menées par les unités de l'ANP reflètent vigilance et disponibilité pour protéger nos frontières nationales», a ajouté le communiqué du ministère de la défense nationale.

APS

**CHRONIQUE : DES ROUTES & DES VIES ...
UN MOIS DE RAMADAN LE PLUS SANGLANT DES RAMADANS...**

Barakat, trop c'est trop

Par : Yahia BELHAJJ-MEZIANE

Dès la première semaine les chauffards et candidats au suicide annoncent la couleur sur nos routes, et de quelle manière ! Un chiffre irréel, 98 décès et 1 135 blessés, puis la deuxième, puis la troisième toutes au-dessus des 90 décès. Mais où va-t-on ? À ce rythme-là, on dépassera les «5 000» cette année... Alerte rouge messieurs-dames ! Le drame dans tout cela est que l'on ne réagisse pas. Il est devenu banal de perdre des vies humaines, sans que l'on s'offusque ou que se s'émouve autre mesure. En même temps, un accident ferroviaire en Espagne s'était produit, qui a fait 78 décès, on décrète un deuil national de 3 jours, puis un autre dans le sud de l'Italie, un bus, fait 33 décès, et c'est le deuil dans toute une région.

Chez nous, à s'habitue à tout, la mort est devenue une chose banale. Les automobilistes s'arrêtent même pour filmer, lors d'un accident l'on et on compte nos morts par centaines et nos blessés par milliers. Silence, on tue.

Les associations perdent leur latin, certaines prennent des vacances en été pendant le mois de Ramadhan. Les responsables du secteur restent muets, on se sait plus quoi faire devant cette déferlante du terrorisme routier ! Qui est responsable, on l'est tous, chacun à son niveau. La formation, les auto-écoles qui sont livrées à des Jeunes sans expérience, la signalisation, l'état des routes de plus en plus défectueuses et sans entretien adéquat, la loi n'est pas appliquée dans toute sa rigueur sur le terrain. Les APC sont démissionnaires, les parents le sont encore plus. En termes de formation, c'est la catastrophe, le permis est également vendu, avec la formule : permis assuré comme 30 000,00 DA. C'est un permis «Pour tuer» que l'on vous délivre, des fois même sans vous présenter, sans aucun cours. Et cela se voit dans la conduite de certains conducteurs.

Il faut sévir et prendre les décisions courageuses, sans avoir à attendre les fameuses commissions qui prendront des années à se réunir, puis à proposer, puis à légitimer, cela prendra des années, avant que cela n'aboutisse à une petite mesurette !

Aucune action ou réponse digne de nom, n'a été entreprise pour réduire le nombre effarant de monter de violence sur nos routes. Plus, on construit des routes et plus le nombre augmente, plus le nombre de victimes est en hausse...

Il est grand temps que l'on prenne le taureau par les cornes et que l'on se mette au travail. Tant pis pour les partisans de la pédale à fond la caisse. On perd des vies très précieuses, du moins pour leur famille et proches...

Comment réduire le nombre de décès, d'abord ? Réduire la vitesse, c'est réduire l'accident mortel. Bridons les moteurs à des vitesses autorisées, soit 80 km/h pour les poids lourds et bus, et à 120 km/h pour les véhicules légers. Ceux qui en veulent plus, devront s'inscrire aux circuits de Formule 1.

Nous villes et villages sont inadaptés à la circulation piétonne et routière. Il faut le remettre à niveau, refaire les routes et rues, avec des produits de qualité... Ça suffit le bricolage, les produits à bas prix, que l'on étaie n'importe comment par n'importe qui.

Arracher les trottoirs aux occupants illégaux commerçants, automobilistes ou propriétaires de villas qui se sont appropriés ces espaces vitaux aux piétons et leur sécurité. Les élargir, les aplatis et les débarrasser des gros pylônes électriques, gros et hideux, des soi-disant arbres décoratifs. On ne plante pas un arbre sur un trottoir de 1,50 de large. Réduire la largeur des ruelles pour un seul passage pour éviter le stationnement permanent, pour les amateurs du stationnement pour la journée à ne rien faire !

Passons aux trottoirs larges, spacieux, agréables et accessibles à tous. Pensons à nos handicapés qui souffrent en permanence et dont le déplacement est un vrai calvaire pour les concernés et leurs familles. Des solutions existent faut-il les exploiter rapidement !

Les solaires pour l'éclairage public et les routes est la véritable solution, pour nous débarrasser des gros machins en béton, et pour ne plus voir ces câbles qui pendent. Ce temps est révolu, on enfouit les câbles sous terre, pour ne plus avoir à polluer la vue, la ville et la vie des citoyens.

Comment combattre le terrorisme routier ? Des moyens technologiques existent tels les radars intelligents, embarqués sur des voitures banalisées, le bridage des moteurs est aussi réalisé et donne de très bons résultats. Ne plus importer des véhicules dont la vitesse dépasse celle en vigueur dans notre pays, ne pas les fabriquer chez nous. Construire des circuits de course automobile pour les amateurs de vitesse et de sensations fortes, qui sait si on aura, peut-être des champions du monde en Formule 1 bientôt !

Le tout est de réagir vite pour réduire le nombre de décès sur nos routes, souffrance et ce deuil qui est quasi présent et quotidienne, chez nous. Notre souffrance est quotidienne.

Commençons par organiser une conférence nationale pour faire l'état des lieux, établir une stratégie de combat, prendre les mesures nécessaires qui s'imposent. Mettons de côté nos différences, et notre égoïsme. Finissons-en avec les petites mesurettes qui nous ont emmenés à cette situation et à ces chiffres et résultat de guerre !

L'application de la loi dans toute sa vigueur est une obligation. Ce n'est pas répressif que d'appliquer la loi qui a été votée, et pour sauver des vies. Ce qui est répressif, envers la population est de laisser «ces terroristes de routes» agir en toutes impunité !

Réagissons vite et tous ensemble, chaque jour nous perdons 13 vies et plus de 100 blessés.

Barakat, Trop c'est trop, Basta, Too much is Too much.

SELON LES DOUANES NATIONAL Recul de plus de 10% des importations algériennes de lait au 1^{er} semestre 2013

Les importations algériennes de lait en poudre ont atteint 544,90 millions de dollars durant le premier semestre 2013 contre 610,54 millions de dollars à la même période en 2012, en baisse de 10,7%, selon les Douanes algériennes.

En volume, les quantités de lait importées ont atteint 143.814 tonnes au 1er semestre 2013 contre 154.620 tonnes à la même période de 2012, également en baisse de près de 7% indique le Centre national de l'information et des statistiques (CNIS) des Douanes.

Les importations de lait de transformation de l'Algérie ont entamé leur baisse durant les cinq premiers mois de 2013 puisque leurs montants avaient atteint 484,14 millions de dollars contre 505,99 millions de dollars à la même période de 2012, en baisse de 4,32%. Durant le premier trimestre 2013, les prix de la poudre de lait ont connu une «baisse sensible» sur le mar-



ché international, a indiqué l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), principal importateur public de poudre de lait.

En effet, les importations algériennes de lait de transformation ont atteint 314,8 millions de dollars durant le premier trimestre 2013, en hausse de 11,7% par rapport à la même période en 2012. Alors que durant le second trimestre 2013 (avril, mai et juin) les prix ont connu «une importante hausse».

Les prix de la poudre de lait entier ont dépassé les 5.000 dollars la tonne et les 4.000 dollars la tonne pour la poudre de lait écrémé, avait déclaré à l'APS M. Fethi Messar, DG de l'ONIL. La tonne de poudre de lait a

gagné 60% entre le début de l'année à fin juin dernier. La hausse des prix sur le marché international durant les trois derniers mois de cette année, s'explique, selon le DG de l'ONIL, par deux phénomènes climatiques. La sécheresse en Nouvelle-Zélande qui fait flamber les prix mondiaux de lait et un hiver très rigoureux et plus long en Europe. La production laitière de la Nouvelle-Zélande, qui fournit les deux tiers de la poudre de lait qui s'échange sur la planète, est très dépendante de la météo, les éleveurs ne faisant pas sortir paître leurs troupeaux par mauvais temps.

Selon l'ONIL, l'état consacre annuellement entre environ 47 milliards de DA au

soutien de la filière lait pour encourager la production et réduire la facture d'importation. S'ajoute à cela la mise en place d'un dispositif de développement de la production laitière nationale qui prévoit plusieurs mesures incitatives «importantes» au profit des éleveurs, des collecteurs, des transformateurs et récemment même des producteurs de certains aliments de bétail comme le maïs et la luzerne.

Le développement de la filière lait s'inscrit dans le cadre de la politique agricole, dont l'objectif est de mettre en place une filière laitière intégrée et rassemblant les différents acteurs intervenant soit en amont ou en aval de cette filière (producteurs, collecteurs, transformateurs, structures techniques, office interprofessionnel et fournisseurs des intrants).

Cette politique intégrée vise à réduire les importations de poudre de lait et à améliorer la production nationale globale qui se situe entre 2,5 milliards et 3 milliards de litres.

La facture des laits et produits laitiers a atteint 1,19 milliard de dollars en 2012 contre 1,42 milliards en 2011.

UE-CHINE-PANNEAUX SOLAIRES La Commission européenne donne son aval à l'accord avec Pékin

La Commission européenne a accepté vendredi l'accord à l'amiable trouvé avec Pékin autour du différend commercial qui opposait les deux parties sur les importations de panneaux solaires chinois.

La décision a été prise avec le soutien «quasi unanime» des Etats membres, a indiqué la Commission dans un communiqué. Elle se traduit par deux actes légaux qui seront publiés samedi au Journal officiel de l'UE et entreront en vigueur mardi. Une «large majorité» a voté pour, et aucun Etat membre n'a voté contre, a précisé un porte-parole de la Commission, Frédéric Vincent, au cours d'un point de presse. L'accord annoncé le 27 juillet par le commissaire européen en charge du Commerce, Karel De Gucht, et les autorités chinoises prévoit que les taxes provisoires imposées début juin aux producteurs chinois de panneaux solaires tomberont pour les exportateurs chinois qui s'engagent à respecter un prix plancher. Les chiffres de l'accord sont confidentiels mais selon une source informée citée par l'agence AFP, ce prix plancher devrait être fixé à 50 cents par watt que le panneau est capable de produire, et un plafond de 7 gigawatts (un gigawatt correspond à 1 milliard de watts) serait également appliquée aux producteurs chinois.

Un tiers des producteurs chinois n'ont pas accepté l'accord et devront par conséquent s'acquitter dès mardi de droits anti-dumping de 47,6%, et se mettre ainsi en concurrence avec les producteurs européens, mais également du reste du monde, notamment japonais et sud-coréens. Les Etats membres de l'UE doivent se prononcer en fin d'année sur les mesures prises pour défendre l'industrie solaire européenne.

PAYS-BAS Shell se retire de ses activités pétrolières au Nigeria

Le géant pétrolier anglo-néerlandais Shell a annoncé vouloir se retirer de ses activités pétrolières dans le delta du Niger, à cause de l'«insouciance» et «l'ampleur du vol du pétrole» qui ont forcé la compagnie à réduire de moitié ces activités. «Nous quittions», a déclaré vendredi au quotidien néerlandais NRC M. Mutiu Sunmonu, directeur général de Shell au Nigeria où «la contrebande du pétrole volé est devenue monnaie courante à laquelle Shell ne pourra pas faire face seule».

La société va maintenant concentrer ses activités sur le forage de gaz au Nigeria et le forage pétrolier en mer profonde au large de ses côtes, a indiqué M. Sunmonu. En juin dernier, le géant pétrolier avait annoncé la poursuite de la vente de champs pétroliers qu'il possède au Nigeria où les vols et les sabotages ont réduit la production de brut. La société évoque «le début d'un changement de stratégie, la consultation de partenaires» et son probable désengagement de quelques concessions «à terre, dans la partie orientale du Delta du Niger», dans la zone pétrolière du Niger. Royal Dutch Shell a annoncé jeudi un bénéfice du deuxième trimestre qualifié de «décevant», le géant pétrolier anglo-néerlandais ayant pâti, entre autres, d'une hausse des coûts et d'une recrudescence des vols de pétrole au Nigeria.

ADRAR

Réalisation de plusieurs opérations dans le cadre du renouveau agricole

Plusieurs opérations de développement ont été réalisées dans le cadre du renouveau agricole, dans la wilaya d'Adrar, au titre de l'actuel plan quinquennal, a-t-on appris auprès de la conservation des forêts de la wilaya. Une douzaine de foggaras (système traditionnel d'irrigation) ont été réhabilitées, dans les communes de Zaoui Kounta, Fenoughil, Tsabit, Akbelli et Ougrout, a-t-on indiqué.

L'on a enregistré aussi la réalisation de 25 km des brise-vents, conçus à base de palmes sèches de palmiers et appelé localement "Afrag", à travers les ksour des communes Zaouiet-Kounta, Tit et Akbelli, ainsi que la

distribution 10.000 arbres fruitiers à 350 agriculteurs dans les 35 ksour dispersés à travers la wilaya, a-t-on ajouté.

Dans le cadre de la promotion de l'activité pastorale, 7 puits ont été réalisés, 6 dans les communes frontaliers de Bordj Badji-Mokhtar et Timiaouine et un autre dans la commune de Tsabit. 39 kits solaires ont été distribués aux populations nomades, dans les communes de Tinerkouk et d'Ouled Aissa, et ksar Kadour Talmine à l'extrême nord de la wilaya ainsi que les communes de Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine à l'extrême sud. Ces opérations ont

généré 300 emplois, dont 80 permanents. Dans le cadre des différents programmes de développement, plus de 110 hectares de bandes vertes ont été réalisés, en plus de la plantation d'arbres d'alignement sur un linéaire de 38 km à travers toutes les communes de la wilaya, selon la même source. La conservation des forêts d'Adrar a mis en place un riche programme de sensibilisation sur la préservation des arbres et des espaces verts, et a distribué 125.000 arbustes aux institutions administratives et socio-économiques, associations locales et citoyens, pour l'embellissement de l'environnement.

HYDRAULIQUE

Le plan de charge de l'entreprise Hydro-technique sera renforcé

La recherche de nouveaux marchés est l'une des conditions pour améliorer le plan de charge de l'entreprise publique Hydro-technique et exploiter au mieux son potentiel matériel et humain, a indiqué jeudi à Alger, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

«Le potentiel humain et matériel de l'entreprise Hydro-technique n'est pas suffisamment utilisé eu égard au plan de charge» et l'encadrement est tenu «de chercher de nouveaux marchés» pour remédier à cette carence, a dit le ministre qui a visité une unité de l'entreprise située à Rouiba.

M. Necib a ajouté que le gouvernement est prêt à soutenir l'entreprise «au niveau du plan de charge» tout en incitant l'encadrement à investir d'autres créneaux d'activité comme le forage au lieu de se concentrer sur l'activité de la construction des barrages.

Le plan de charge de l'entreprise est de 10,8 milliards (mds) DA avec près de 50 projets répartis sur l'ensemble du territoire national, selon le PDG de cette entreprise publique, Rabah Ameddah. Elle devrait réaliser 3 barrages et 3 retenues d'eau ainsi que des châteaux d'eau et des réservoirs ainsi que des canalisations et des projets

de transfert d'eau. Le PDG de l'entreprise a aussi soullevé le problème de recouvrement des créances s'élevant à 1,8 md DA et le ministre a donné instruction à ses collaborateurs afin d'aider l'entreprise à opérer les recouvrements. Quant aux créances relatives au non paiement de la différence liées aux diverses réévaluations, son montant s'élève à 2 mds DA, a dit, ajoutant que le chiffre d'affaires de l'entreprise est de 2,75 mds DA.

En matière de partenariat, M. Necib a encouragé les responsables de l'entreprise à concrétiser un projet de création d'une société mixte dans la construction des bar-

rages avec la société serbe Hidrotehnika dans le cadre d'un partenariat 51/49%. A propos du manque d'encadrement, le ministre a souligné que les salaires des cadres «ne sont pas très attractifs» mais que «l'entreprise peut les revoir à la hausse si elle réalise des résultats».

En ce qui concerne les cadres dirigeants, le ministre a souligné que le gouvernement plaide en faveur d'un retour «à la norme internationale pour qu'ils puissent négocier leurs salaires avec le conseil d'administration» à condition d'adopter ce traitement à un contrat de performance.

APS

Des facteurs qui INVALIDENT le jeûne

3^e et dernière partie

La deuxième disposition s'applique aux maladies incurables. Si le jeûne est difficile pour celui qui est atteint de ces maladies, alors il ne doit pas jeûner. Allah, exalté soit-il, dit (sens du verset) : «Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité» (Coran 2/286). Dans ce cas, ce malade doit s'abstenir du jeûne, tout en nourrissant un pauvre en compensation de chacun des jours où il n'a pas jeûné, sans avoir à rattraper ces jours, car il ne s'attend pas à se rétablir. C'est à propos de ce cas et des cas analogues qu'Allah, exalté soit-il, dit (sens du verset) : «Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter qu'(avec grande difficulté), il y a une compensation : nourrir un pauvre» (Coran 2/184). Commentant ce verset, Ibn 'Abîha, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, a dit : «Ce verset n'est pas abrogé et concerne les personnes âgées, incapables de jeûner» (Boukhari). Conformément à l'avis de la majorité des oulémas, la situation de la personne atteinte d'une maladie incurable est assimilée à celle de la personne âgée. Ibn al-Qayyim, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : «Cette personne ne doit rien faire en expiation, sauf si elle désespère de pouvoir rattraper les jours de jeûne ratés».

10- Le jeûne de la femme : une fille devient pubère quand elle a ses premières menstrues. Partant, dès que la fille s'aperçoit de l'écoulement régulier du sang, même si elle n'a pas atteint ses quinze ans, voire ses dix ans, elle devient ainsi pubère et chargée d'observer le jeûne, ainsi que les autres obligations religieuses. Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, a dit : «Dès qu'une fille a ses menstrues, elle devient pubère».

Une femme n'a pas le droit de jeûner pendant la période de menstruation, et si elle le fait, son jeûne – comme la prière – ne sera pas accepté jusqu'à ce qu'elle se purifie. Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : «Si l'une d'entre vous a ses menstrues, ne cesse-t-elle pas de prier et de jeûner?». Partant, une femme doit s'abstenir du jeûne pendant la période de sa menstruation, et quand elle se purifie, elle doit rattraper les jours ratés, puisque Allah, exalté soit-il, dit (sens



du verset) : «Alors qu'[elle] jeûne un nombre égal d'autres jours» (Coran 2/185). Mu'âdha, qu'Allah soit satisfait d'elle, rapporta ce qui suit : «Un jour, je demandai à Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle :

- Pourquoi la femme qui a ses menstrues rattrape-t-elle le jeûne des jours où elle n'a pas jeûné, mais ne refait-elle pas les prières qu'elle a ratées?».

- Es-tu Haruriya ?, me demanda-t-elle.

- Non, je ne suis pas Haruriya, mais je me pose la question.

- Lorsque nous avions nos menstrues, nous étions obligées de rattraper le jeûne des jours où nous n'avions pas jeûné, mais non pas de refaire les prières ratées».

Si une femme a ses menstrues pendant la journée du mois de Ramadhan, même si c'est juste avant le coucheur du soleil, son jeûne, ce jour-là, sera invalide – et pourtant sa récompense incombe à Allah, exalté soit-il – et elle devra refaire ce jeûne après sa purification.

Par ailleurs, dès qu'une femme se purifie de ses menstrues, même si c'est peu avant l'aube, elle doit reprendre le jeûne. Nul grief si elle reporte le ghoulus jusqu'après l'aube, pour qu'elle puisse prendre le repas du sahûr. Les dispositions précédentes s'appliquent également à la femme qui a des lachies.

Si une femme est enceinte ou allaitante, et craint que le jeûne

n'affecte sa santé, elle est autorisée à s'en abstenir, pourvu qu'elle rattrape ultérieurement les jours où elle n'aura pas jeûné. Cependant, si cette femme s'abstient du jeûne, de peur que son enfant en soit affecté, elle doit, selon l'avis prépondérant des oulémas, nourrir un pauvre en compensation de chaque jour non jeûné, en guise d'expiation, en plus du rattrapage du jeûne. Ibn Taymiyya, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit à propos de la femme enceinte ou de celle qui allaita et qui craint que le jeûne nuise à la santé de son enfant : «Elle est autorisée à s'abstenir du jeûne, à condition de rattraper les jours non jeûnés et, en plus, elle doit nourrir un pauvre pour chacun de ces jours».

Selon un groupe d'Ouléma, elle doit rattraper les jours non jeûnés sans faire quoi que ce soit en expiation, à l'instar de la disposition du voyageur et du musulman atteint d'une maladie curable, ce qui constitue l'avis prépondérant des oulémas, dont le Cheikh Ibn Bâz, qu'Allah lui fasse miséricorde. Cependant, ce n'est pas le lieu ici d'exposer les arguments de cet avis.

11- Le jeûne du voyageur : celui qui entreprend un voyage au cours du mois de Ramadhan, que le mois sacré arrive alors qu'il est déjà parti ou qu'il voyage pendant le mois, est autorisé à ne pas jeûner, à condition de rattraper les jours non jeûnés plus tard, car Allah, exalté soit-il, dit (sens du verset) : «Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours» (Coran 2/185). En outre, Anas Ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : «Pendant le mois de Ramadhan,

nous entrons dans le

primes un voyage en compagnie du Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) Certains d'entre nous jeûnaient, tandis que les autres s'en abstenaient. Les jeûneurs ne critiquaient pas ceux qui s'étaient abstenus de jeûner, pas plus que ces derniers ne critiquaient les premiers» (Boukhari et Mouslim). Dans les Sunan, il a été établi que l'un des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux tous, rompait son jeûne dès qu'il s'éloignait des habitations de son village, soulignant que c'était une sunna.

Partant, le musulman est autorisé à s'abstenir du jeûne, tant qu'il est en voyage, à condition qu'il ne prémedite pas de voyager pour biaiser avec la rupture du jeûne. S'il le fait exprès, il n'a pas le droit de ne pas jeûner, pour contrer son intention malicieuse. Selon l'avis prépondérant, si le musulman décide de rester dans un pays plus de quatre jours, il doit jeûner, puisque les dispositions du voyage ne s'appliquent pas à son cas.

Certains oulémas ont dit qu'il vaut mieux que le voyageur fasse ce qui est le plus simple pour lui, à savoir jeûner ou s'en abstenir. Abû Sa'id al-Khudri, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : «Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, considéraient que si celui qui était capable de jeûner pendant le voyage accomplissait le jeûne, ceci était bien, et que si celui qui en était incapable s'en absténait, ceci était bien également» (Mouslim). Par ailleurs, Hamza Ibn 'Amr al-Aslamî, qui multipliait les jours de jeûne, demanda un jour au Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) :

- Dois-je jeûner pendant le voyage?

- Si tu veux, jeûne, et si tu ne

veux pas, ne le fais pas», lui répondit le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) (Boukhari et Mouslim).

Cependant, si le jeûne est difficile pour lui, il doit absolument s'en abstenir, car lorsque le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a su que certains Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, avaient du mal à jeûner, il a rompu son jeûne pour que ces derniers l'imitent. Plus tard, quand on l'a informé que certains Compagnons avaient pourtant poursuivi leur jeûne, il a dit : «Voilà les désobéissants ! Voilà les désobéissants !» (Boukhari et Mouslim). Et d'après Djâbir, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) était en voyage quand il vit du monde et un homme à qui on faisait de l'ombre. Il demanda :

- Qu'est-ce que cela ?

- «Un homme qui jeûne», répondirent les gens.

- «Ce n'est pas un acte de piété que de jeûner durant le voyage», dit le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) (Boukhari et Mouslim).

S'il est égal pour le voyageur de jeûner ou non, alors le jeûne lui sera recommandé, afin de profiter du mérite de ce mois, parce que le jeûne collectif suscite d'habitude le zèle du musulman, que ce comportement lui permet d'être plus rapidement quitte de son obligation et parce que le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) faisait ainsi pendant certains de ses voyages.

Cependant, selon Ahmed et un groupe d'Ouléma, qu'Allah leur fasse miséricorde, le fait de s'abstenir du jeûne est préférable pour le voyageur, même si cela ne lui cause aucune difficulté, de façon à user de la dispense d'Allah, exalté soit-il. Qui dit (sens du verset) : «Et qui que ce soit malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours» (Coran 2/185). En outre, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : «Allah aime que l'on use de Ses dispenses comme Il déteste qu'on Lui désobéisse» (Ahmed). Également, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) avait l'habitude de se comporter ainsi jusqu'à sa mort, et certains Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, rompaient leur jeûne dès qu'ils s'éloignaient des habitations de leurs villages, soulignant que c'était une sunna.



Tombola

BALAI SULHA L'ISLAM

et plein de Cadeaux vous attendent Tentez votre chance

FRIGO 420 L CUISINIÈRE ALU MACHINE À LAVER 8KG

5 Bon d'achat 40000 DA

3 WEEK-END (CONSTANTINE-TLEMCEN-ORAN)

Pack informatique

Four x2

4 SMART PHONE

SCOOTER X2

2 BILLETS AIR À DESTINATION DE LA FRANCE

AIGLE AZUR

ce vital

ncis Informatique

HUAWEI

ce vital

ELECTROSELL

TOMBOLA DK NEWS N° 22

Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola.

RÈGLEMENT TOMBOLA - DK NEWS 2013 -

Article 01 : La société organisatrice de la TOMBOLA

SARL DK NEWS, au capital de : 100.000 DA dont le siège social est : 03 Rue Mohamed V, Bâtiment A, Algiers, ci-après désignée comme « l'organisateur », représentée par son délégué : M. CHEBALABDELMAJID, organise une Tombola nationale ouverte à tous les lecteurs et les lectrices et cela sur ses deux supports en l'occurrence les versions française et arabe, durant toute la période couvrant cet événement.

Article 02 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 10/07/2013 au 07/08/2013, la Tombola peut être prorogée ou réduite dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les vingt (20) coupons est fixée à huit (08) jours (15/08/2013) après la fin de l'organisation de la Tombola, le cachet d'Algérie Poste seule faisant foi.

La date du tirage au sort est fixée au : 29/08/2013.

Article 03 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lecteurs et les lectrices, ayant rempli en clair et en intégralité les coupons de participation à envoyer à l'adresse suivante :

DK NEWS - TOMBOLA 2013

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814 Ben Aknoun - Algérie

Les participants doivent collecter tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations, ce qui induit

qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour gagner un cadeau.

Les candidats doivent résider en Algérie.

Les personnes suivantes sont éligibles sauf dispositions contraires :

- Les employés de DK NEWS, leurs membres de leurs familles directes (conjoint ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur présentation de la carte d'identité nationale et d'un document justifiant l'affiliation (fiche familiale).

- Le courrier non franchisé par Algérie Poste ne sera pas retenu donc éliminé.

- L'interdiction d'envoyer le courrier en recommandé.

Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement et le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 04 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 11 qui comprendra des zones que le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge et portant la mention : (Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola).

Article 05 : Avis aux gagnants

Les (xx) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS, et leurs noms seront publiés sur nos deux quotidiens (arabe et français).

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants

pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 06 : Cadeaux

Les 21 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

- 01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32" + Demo HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-Un Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32" +Demo, 15-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone+tablette, 16-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses)+smartphone+séjour, 17-Un LCD 32" +Demo, 18-Un LCD 32" +lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20-Un portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche, 21-Deux frigos.

Article 07 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs notifications pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2013» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de trente (30) jours pour le retirer.

Article 08 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à la publication de ce dernier modifié au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 09 : Résiliation ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et pour la raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétexté à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



Yeux rouges (conjonctivite)

Quelles en sont les causes ?

Protégés par les paupières, l'œil est néanmoins un organe fragile, sensible aux infections, aux allergies et à d'autres maladies des yeux. Il peut alors être le siège d'une inflammation déclenchant une rougeur, un écoulement de larmes ou de pus.

Dans tous les cas, une consultation médicale s'impose.

Quels sont les symptômes des conjonctivites ?

L'œil rouge est un symptôme que l'on rencontre dans un grand nombre de maladies des yeux, des plus bénignes aux plus graves. La rougeur est généralement due à la dilatation des vaisseaux sanguins de la conjonctive, fine membrane recouvrant la partie antérieure de l'œil. On parle alors de conjonctivite. Elle se caractérise par une rougeur qui peut être associée ou non à des picotements, à des démangeaisons, à un gonflement des paupières, à une douleur, à un écoulement de larmes ou de pus jaunâtre pouvant souder transitoirement les paupières au réveil, voire à une baisse de la vue. L'œil peut également devenir rouge vif du fait d'une hémorragie localisée plus ou moins profondément. Dans ce cas, la coloration est le plus souvent brutale.

L'orgelet

Si votre paupière présente un gonflement rouge et douloureux, il peut s'agir d'un orgelet. D'origine bactérienne, l'orgelet est sans gravité et disparaît généralement de lui-même au bout d'une semaine ou deux. Mais il récidive souvent en l'absence de traitement antibiotique approprié. N'essayez jamais de percer un orgelet vous-même. En attendant de consulter le médecin, vous pouvez appliquer des compresses d'eau bouillie tiède pour vous soulager ou une pomade antiseptique ophtalmique.

Quelles sont les complications éventuelles des yeux rouges ?

Les conjonctivites provoquées par des influences climatiques, telles que le vent ou le soleil, ainsi que les conjonctivites allergiques n'entraînent en général pas de complications. En revanche, une conjonctivite infectieuse, qu'elle soit d'origine bactérienne ou virale, doit être traitée rapidement pour éviter des complications.

Quelles sont les causes des conjonctivites ?

Les conjonctivites peuvent être provoquées par des virus, des bactéries, des pollens ou des poussières, ainsi que par une exposition excessive au vent, au soleil ou à la fumée. La conjonctivite allergique associe une rougeur, des picotements, un larmoiement et d'autres signes allergiques comme une rhinite allergique ou des éternuements. La conjonctivite virale peut être associée à une rhinopharyngite, un rhume ou à une autre maladie virale. Contagieuse, elle peut se transmettre par contact entre les yeux et les mains ou en piscine, lieu où l'on peut également développer des irritations dues aux produits chlorés de désinfection de l'eau.

La conjonctivite bactérienne peut être due à de nombreuses bactéries. Elle se caractérise, en plus de la rougeur et de la démangeaison, par un écoulement purulent pouvant souder transitoirement les paupières en se collant dans les cils. Le matin, la personne atteinte se réveille avec les yeux collés. Enfin, la persistance d'yeux rouges

lié à une fatigue oculaire, associée parfois à des maux de tête, peut être la conséquence d'un défaut de vision ou d'une simple sécheresse des yeux. Dans tous les cas, un diagnostic par le médecin s'impose.

Par ailleurs, certaines maladies, limitées ou non aux yeux, peuvent entraîner une rougeur, une douleur ou une baisse de la vue. Seul le médecin pourra déterminer réellement quelle est la cause de vos troubles.

Mouches volantes et éclairs

Diverses affections peuvent donner la sensation de voir des points noirs passer rapidement devant ses yeux (mouches volantes) ou des éclairs lumineux, perçus notamment sur le pourtour des yeux même lorsque ceux-ci sont fermés.

Parmi les problèmes qui causent ces troubles, on peut citer :

- le décollement du corps vitré, fréquent et sans conséquence à partir de 50 ans ;
- un déchirement ou un décollement de la rétine ;
- une inflammation de l'intérieur de l'œil pouvant être causée par une infection ;
- des migraines ophtalmiques.

Sauf dans le cas de migraines ophtalmiques ayant déjà fait l'objet d'un diagnostic, la perception de mouches volantes ou d'éclairs lumineux doit amener à consulter un médecin.

Que faire lorsqu'on a les yeux rouges ou collés ?

Lavez-vous les mains avant et après avoir touché à un œil infecté.

Pour nettoyer les yeux collés atteints de conjonctivite, vous pouvez utiliser des compresses imbibées d'eau bouillie ou de solution physiologique. Après avoir nettoyé l'extérieur des paupières, pensez à laver doucement l'intérieur de la paupière inférieure. Que fait le médecin en cas d'œil rouge ou collé ?

Il interroge le patient sur ses antécédents d'affections oculaires et non oculaires, sur les circonstances de survenue des troubles, sur les signes associés. Il peut examiner l'œil avec des appareils spécialisés (ophtalmoscope, lampe à fente) et procéde, si nécessaire, à des tests diagnostiques à l'aide de différents collyres. Il préleve parfois du pus qui sera mis en culture pour identifier l'antibiotique le plus adapté.

En cas d'orgelet, le médecin prescrit une pomade antibiotique. Parfois, une incision est nécessaire pour évacuer le pus ou le petit kyste.

Que faire en cas de traumatisme d'un œil ?

Toute plaie oculaire, même minime, peut avoir des conséquences graves et doit faire l'objet d'un examen spécialisé. En cas de doute, la recherche d'un corps étranger (sable, poussière, etc.) doit être systématique. De même, un coup reçu sur l'œil ne doit pas être négligé si la douleur persiste, car il peut laisser des séquelles ; il nécessite un examen approfondi.

Si le corps étranger est visible, vous pouvez l'enlever ou vous le faire enlever en utilisant le coin d'un mouchoir plié en triangle. S'il n'est pas visible, essayez de re-



spontanément avant l'âge de deux mois. Si ce n'est pas le cas, un médecin ophtalmologue peut effectuer une petite intervention pour déboucher le canal.

Comment mettre des gouttes dans les yeux d'un enfant ?

De toutes les formes de médicaments, les gouttes pour les yeux sont souvent les plus mal vécues par l'enfant... et par ses parents. Les yeux sont des organes très sensibles et certaines gouttes produisent une légère sensation de brûlure pendant quelques instants. Comment s'y prendre ?

Comment s'y préparer ?

Lavez-vous les mains. Agitez le flacon quelques secondes. Couchez votre enfant sur le sol, un petit oreiller sous les épaules. Positionnez-vous derrière lui et placez sa tête entre vos genoux. Sa tête doit être légèrement relevée, comme s'il regardait ses pieds. Si nécessaire, nettoyez ses paupières et ses cils avec un coton imbibé d'eau tiède. Prenez votre temps pour rassurer votre enfant : les pleurs diluent les gouttes et empêchent leur bonne administration.

Comment lui administrer les gouttes ?

Avec le pouce de la main qui ne tient pas le flacon, abaissez une paupière inférieure avec la paupière supérieure. Les cils pourront alors piéger le corps étranger dissimulé sous la paupière supérieure. Regardez le bout de votre nez pendant quelques instants sur l'aile du nez du côté correspondant à l'œil traité : en bouchant le canal par lequel les larmes s'écoulent dans les fosses nasales, ce geste permet au médicament de rester en contact plus longtemps avec l'œil. Recommandez dans l'autre œil.

Lors de projection de produit chimique dans les yeux, rincez-les le plus rapidement possible sous un fin filet d'eau du robinet pendant cinq à dix minutes, avant d'aller consulter en urgence.

Toute plaie ou brûlure à proximité des yeux justifie une consultation médicale.

Comment prévenir les conjonctivites ?

Lavez-vous soigneusement les mains avant tout contact avec vos yeux, notamment si une personne de votre entourage est atteinte d'une conjonctivite virale ou bactérienne.

Portez des lunettes de soleil. Elles protègent non seulement des rayons ultraviolets, mais aussi du vent et des poussières.

À la piscine, protégez vos yeux avec un masque ou des lunettes de natation.

Respectez rigoureusement les règles d'hygiène lorsque vous manipulez vos lentilles de contact.

Les yeux rouges chez les enfants

Chez les enfants, les yeux rouges ou collés ont les mêmes causes que chez les adultes. Chez les nouveau-nés, il arrive que le canal par lequel les larmes s'éliminent dans le nez (le canal lacrymal) soit bouché, ce qui provoque un larmoiement constant. Ce problème se résout habituellement

Comment soigner une conjonctivite ?



Seules les récidives d'affections oculaires déjà diagnostiquées et bien connues, telles que les conjonctivites allergiques, sont susceptibles d'être traitées dans le cadre de l'automedication.

Des collyres antiallergiques permettent d'atténuer les symptômes de la conjonctivite allergique : larmoiement, yeux rouges et picotements. En cas de signes associés importants tels que des picotements du nez, un nez bouché ou des éternuements, la prise d'un médicament antihistaminique antiallergique peut également être utile. Dans tous les cas, la persistance ou l'aggravation des signes au-delà de deux jours doit conduire à consulter le médecin.

Les solutions de lavage des yeux les plus neutres et le sérum physiologique ont leur place dans la pharmacie familiale pour les soins des yeux. Il est préférable de choisir des solutions sans conservateurs ni excipients susceptibles de déclencher des allergies. Pour des raisons d'hygiène et de prévention des infections, les conditionnements en dosettes unitaires sont préférables aux flacons qui doivent être systématiquement jetés après quelques jours d'utilisation.

Les collyres antiseptiques, censés prévenir les surinfections bactériennes, n'ont pas fait la preuve de leur efficacité. Si les signes persistent ou en cas d'écoulement purulent, fortement évocateur d'une conjonctivite bactérienne, seul un médecin est en mesure de prescrire le traitement adéquat. Les pomades antiseptiques sont réservées aux traitements des affections des pauvres (comme l'orgelet).

Les collyres décongestionnantes contenant un vasoconstricteur sont indiqués dans le traitement de l'œil rouge. Bien que vendus sans ordonnance, ils ne devraient être utilisés qu'après avis médical spécialisé. Les ophtalmologues en déconseillent l'usage en automédication. Vérifiez toujours la date de péremption et la durée maximale de conservation une fois le flacon ouvert.

Des collyres contenant des corticoïdes peuvent être prescrits en cas d'inflammation importante de la conjonctive. Ils ne doivent pas être utilisés sans un diagnostic précis, car ils peuvent aggraver certaines infections oculaires et provoquer des troubles visuels graves.

Enfin, il existe également des collyres contenant des préparations homéopathiques ou des extraits de plantes.

LES ALIMENTS DE LA VISION

Pour bien voir, il faut... bien manger ! Car le contenu de votre assiette a une influence directe sur la santé de vos yeux ! Des caroténoïdes à la vitamine A, quels sont les aliments de la vision ? Où les trouver ?

Pour entretenir votre vision, votre alimentation est une alliée précieuse !

Vitamine A pour voir la nuit

Mangez à l'œil ! Sur la rétine se trouvent différentes structures : les cônes et les bâtonnets. Ceux-ci vont transformer la lumière en influx nerveux. Or ils ont besoin pour fonctionner de vitamine A. Les personnes qui ont une alimentation trop pauvre en cette substance ont généralement une mauvaise vision, surtout nocturne. De plus, une carence sévère chez l'enfant peut entraîner une xérophthalmie (atrophie et sécheresse de la membrane conjonctive de l'œil). Cette maladie fréquente de la naissance à cinq ans est la cause majeure de cécité chez l'enfant. Parfois, la supplémentation en vitamine A est nécessaire. Dans tous les cas, une alimentation riche en vitamine A est conseillée. On la trouve dans le foie, le jaune d'œuf, le beurre, le thon, le roquefort...



Des pigments pour la rétine

Dans le corps, on trouve plusieurs pigments présents dans notre alimentation : lycoène, bêta-carotène... Au centre de la rétine, on trouve ainsi deux pigments particuliers : la lutéine et la zéaxanthine.

Ceux-ci ont un rôle essentiel, car ils protègeraient la macula (centre de la rétine) de l'oxydation par des radicaux libres et des dégâts causés par la lumière. Leurs sources principales sont les légumes verts et les fruits orange ou jaunes (clémentines, potirons, maïs...). Une étude a démontré une protection optimale contre la cataracte pour une consommation de 5 à 6 g par jour de ces pigments. Mais cela revient à manger tous les jours du chou ou des épinards...



ACE pour vos yeux

Pour protéger la rétine, les vitamines sont également essentielles. Le trio détonnant est A, C et E. En effet, la vitamine C est en forte concentration dans le cristallin. Elle protégerait celui-ci de l'opacification à l'origine de la cataracte. La vitamine C se trouve surtout dans les agrumes, les poivrons, les kiwis... Les vitamines A et E jouent également un rôle dans la protection de l'œil contre la cataracte mais aussi contre la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). On trouve la vitamine E dans différentes huiles, les germes de blé, le beurre, la margarine... Attention, ce rôle préventif n'est réel que pour une consommation régulière sur une longue période.



La myopie vient de l'assiette ?

Si les liens entre alimentation et maladies des yeux sont connus, il semblerait que nos repas interviennent également dans des problèmes de vue tels que la myopie ! Plus exactement, de la myopie évolutive qui, comme son nom l'indique, s'aggrave au cours du temps. Dans ce cas, certaines vitamines semblent avoir un effet bénéfique, notamment la vitamine E. D'autres, comme les vitamines A et D pourraient jouer un rôle.



Quand prendre des compléments

De nombreux compléments alimentaires existent aujourd'hui pour la bonne santé visuelle. Mais lesquels prendre et quand ? Essayez de privilégier ceux qui associent lutéine et zeaxanthine à des antioxydants de type vitamine C et Zinc ainsi que des beta-carotènes. Une cure d'Omega 3 peut aussi constituer une aide pour la rétine. Vous pouvez prendre ces compléments vision de manière préventive ou ponctuellement en cas de fatigue oculaire. Ceux-ci sont également fortement conseillés en cas de Dégénérescence maculaire liée à l'âge. Dans tous les cas, n'hésitez pas à consulter votre médecin si vos troubles de la vision persistent. Et n'oubliez pas que ces compléments ne remplacent pas une alimentation équilibrée. En suivant ces conseils, vous garderez bon pied bon œil !!



TISSEMSILT

Présentation de la pièce théâtrale «Rihlat kitar»

La troupe du théâtre régional d'El Eulma a présenté, avant-hier, à la maison de la culture «Mouloud Kacem Naïf Belkacem» de Tissemsilt, la pièce théâtrale de «Rihlat kitar» (voyage en train), - une pièce adaptée de l'œuvre du grand nouvelliste et dramaturge égyptien Tewfiq Al-Hakim (1898-1987) -, mise en scène par Ahmed Belkaïssaria et adaptée par Abdallah Bencherif. Ce dernier nous livre la genèse de la pièce, selon sa vision : «N'apercevant pas de signalisation ferroviaire, le mécanicien et son aide décident d'arrêter le train pour s'en assurer. Ils voient chacun un panneau clignotant au loin, mais pour l'un celui-ci est rouge, et donc il y aurait danger à poursuivre le voyage, et pour l'autre il est vert, ce qui signifie que la voie est libre. Ils prennent alors pour arbitres les voyageurs, hommes et femmes de toutes les couches de la société. Même chose. Les uns voient rouge et les autres vert ; s'ensuit une situation confuse, pleine de quiproquos, où les vétilles des uns et des autres sont dévoilées, où des couples se nouent et se dénouent, où l'absurde de la vie apparaît dans toute son ampleur. Le train de la vie, vont-ils le prendre, ou partira-t-il sans eux ? Entre-temps, un danger imminent guette les voyageurs : l'express va bientôt arriver ; il risque de tout emporter sur son passage.» Et le spectateur de comprendre l'allégorie. Aura-t-on le courage de décider ? Prendra-t-on le train de la vie à temps ? L'on élude, tergivers, palabre... pour se trouver mille et une raisons de se désengager d'une responsabilité jamais assumée. Une caricature d'une microsociété friuleuse, absurde, où les êtres humains sont soit des ombres chinoises, soit des marionnettes. Mais il faut reconnaître que l'évolution scénique de ces onze jeunes comédiens (dont deux jeunes filles), reste quand même intéressante en dépit d'une certaine maladresse dans le jeu, notamment par rapport aux intonations vocales induites par des situations diversifiées. «Rihlat kitar» est une pièce qui se déroule au milieu de nulle part, quand un train s'arrête pour régler un malentendu entre le conducteur, Rédouaoun Abdellah, et son assistant Benaïda Tayeb, sur la couleur du panneau de signalisation. Une fois les passagers alertés, le conflit devient général et tout le monde se met d'accord sur le fait que le conducteur et son assistant devraient partir à la première station pour voir la couleur du panneau, en laissant les passagers et oubliant le TGV qui les menace derrière, jusqu'à leur retour pour les informer qu'il n'y avait ni panneau de signalisation, ni couleur. Une telle situation les oblige à continuer le trajet vers l'inconnu de peur du TGV. En plus de Rédouaoun et de Benaïda, le rôle de l'homme d'affaires est confié à Arab Tarek ; Amine Bouteres joue le musicien, le rôle de la demoiselle est interprété par Fatma Ben Hmissi, la dame par Saliba Idja et les voix par Souhil Boukhadra. Une fois les passagers alertés, le conflit devient général. Tout le monde se met d'accord sur le fait que le conducteur et son assistant doivent se rendre à la première station pour voir la couleur du panneau. Laissant les passagers distraits, ils oublient qu'un TGV les menace. Au retour, le conducteur et son assistant informent les passagers de l'inexistence et du panneau de signalisation et de la couleur. Ce qui les oblige à continuer le trajet vers l'inconnu de peur d'être percutés par le TGV en question. Le choix de la capitale de l'Ouarsenis, pour la présentation de la générale de cette pièce, a été encouragé par l'extraordinaire engouement du public Tissemsilt pour les planches.

Ould Sidi Amar

ORAN

Soirée culturelle au rythme andalou/flamenco



Les genres musicaux andalou et flamenco étaient à l'honneur mercredi soir à Oran à l'occasion d'un concert donné par l'orchestre de l'association locale «Nassim El-Andalous» en compagnie du guitariste espagnol Jagoba Santos.

Un public nombreux a assisté à cette manifestation artistique offerte en entrée libre et en plein air dans l'enceinte de l'Institut de développement des ressources humaines (Idrh) de haï El-Menzah (ex-Canastel), et ce, dans le cadre des veillées culturelles programmées par cet établissement d'enseignement professionnel pour le mois de Ramadhan.

Cet événement culturel, animé en partenariat avec l'Institut culturel espagnol Cervantes d'Oran, a pour objectif de «mettre en relief l'agrément effusif suscité par la fusion de l'andalou et du flamenco, deux styles aux racines communes, bien ancrées dans le patrimoine musical méditerranéen», ont souligné les organisateurs.

«Ce concert permet aux mélomanes de s'imprégner des belles sonorités produites par le mariage des deux genres qui s'inspirent mutuellement», a indiqué M. Kamel Bennmansour, président de

l'association «Nassim El-Andalous».

Il a également rappelé que la musique andalouse compte plusieurs variantes poétiques spécifiques aux trois trois grandes écoles algériennes, à savoir celles d'Alger, de Constantine, et de Tlemcen dont se revendique l'association «Nassim El-Andalous».

Il y a plus de ressemblances que de différences entre les styles de ces trois grandes écoles dont les spécificités varient principalement au plan rythmique», a-t-il expliqué avant d'insister sur la nécessaire promotion de la formation des jeunes talents dans ce domaine.

Fondée en 1968 par de jeunes artistes à l'image des frères Yahia El-Ghoul et Belkacem, issus du conservatoire municipal d'Oran, l'association «Nassim El-Andalous» a formé près de 7 000 musiciens et publié plusieurs ouvrages à caractère didactique et historique sur la musique andalouse, a fait savoir M. Ben-

mansour. Cette rencontre s'est également tenue en présence de M. Javier Galvan, responsable au secrétariat général de l'Institut Cervantes à Madrid, qui a pour sa part mis l'accent sur le fait que cette manifestation artistique constitue «un symbole fort de la qualité de la coopération culturelle algéro-espagnole».

Le brassage des musiques andalouse et flamenco est le fruit d'une richesse patrimoniale commune aux deux pays qui ont plusieurs pages d'histoire en partage et dont la coopération culturelle connaît, à l'instar du partenariat économique, un développement croissant, a fait valoir M. Galvan.

Cette soirée a été organisée avec le soutien de sponsors algériens et espagnols, dont le nouvel établissement hôtelier Best Western Liberté Hotel implanté à Oran-est, et le groupe Agbar partenaire de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor).

Regard d'un photographe de mode sur le «hayek» à la galerie «Ezzou'art»

Le Hayek, habit traditionnel algérien, et les raisons de sa disparition du paysage vestimentaire étaient au cœur de l'exposition «Il était une fois, hayek d'antan» du photographe de mode Hamza Aït Mikidéche, dit «Mizo», inaugurée jeudi à Alger.

Composé de six photographies, l'exposition qui se tient jusqu'au 10 août à la galerie «Ezzou'art» du centre commercial de Bab Ezzouar à Alger, a attiré un nombre respectable de visiteurs parmi les nombreux clients du centre. Sur six portraits de jeunes femmes vêtues de hayek, le photographe a, à chaque fois, placé un objet spécifique sur les yeux de son modèle réveillant la curiosité des visiteurs qui se sont focalisés sur cette particularité au-delà du

modèle posant en hayek.

Selon le concept du photographe chaque objet symbolise une des raisons qu'il juge responsable de la disparition de cet élément identitaire qui reflète une partie du l'habit traditionnel algérien.

En premier, de la dentelle noire recouvre les yeux du modèle, grande contradiction avec la longue étoffe de soie claire, une photo qui symbolise aux yeux de Mizo la mode et ses labels, «première raison d'abandon et de remplacement» du hayek. L'évolution technologique et l'influence des médias et des «images venues d'ailleurs», sont aussi des facteurs représentés par le photographe par des composants électroniques formant des lunettes opaques sur le visage de son mannequin. L'émancipation, «sans y porter de regard négatif, mais au contraire» a aussi encouragé la femme algérienne à essayer et adopter d'autres codes vestimentaires au détriment du hayek, un avis que Mizo représente par un portrait inspiré d'une «Pin up» américaine des années 1940 avec un look d'ouvrier enveloppé dans un hayek qui tient à peine sur ses épaules.

Un regard noir, gorgé de douleur a aussi attiré l'attention des visiteurs, dans l'un des portraits le modèle est présenté en larmes avec du mascara dégoulinant qui accentue la douleur véhiculée par la photo à travers laquelle Mizo incombe à la «décennie noire une partie de la responsabilité de l'adoption d'un code vestimentaire étranger».

Malgré le nombre modeste de photographies exposées, Hamza Aït Mikidéche, a souhaité à travers ce montage exprimer son «attachement à l'identité algérienne par le biais de son métier» de photographe de mode.

Le photographe a confié à l'APS que, contrairement aux représentations connues du hayek dans l'art, «cette série de photos représente pour lui une manière esthétique de montrer que les femmes s'en sont petit à petit défaites».

L'exposition «Il était une fois, hayek d'antan» se poursuivra jusqu'au 10 août à la galerie Ezzou'art et devrait intégrer une autre exposition sur le hayek au musée du Bardo, a indiqué le photographe.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Conférence internationale de solidarité avec l'UGTSARIO à Abuja en octobre prochain

Une conférence internationale de solidarité avec l'Union générale des travailleurs sahraouis (Ugtsario) se tiendra, en octobre prochain à Abuja (Nigeria), à l'initiative du mouvement syndical du Nigeria en collaboration avec les organisations de la société civile et l'Ugtsario, a indiqué vendredi l'Agence de presse sahraouie (SPS).



La conférence verra la participation de délégations de différents syndicats africains, d'organisations des droits humains, du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui et de personnalités éminentes nigériennes.

Lors de sa rencontre avec l'ambassadeur sahraoui au Nigeria, le président du Congrès nigérian du travail, Abdellahid Omaru, a déclaré que l'organisation de cette Conférence internationale

«représente une expression, au nom de tous les mouvements syndicaux et les peuples d'Afrique, de la fidélité aux principes et valeurs en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui», a précisé la même source. La conférence, a-t-il ajouté, constitue «un signal clair à la communauté internationale que l'Afrique maintiendra son soutien au peuple sahraoui ainsi qu'aux travailleurs dans leur juste lutte pour la liberté et la

dignité». De son côté, l'ambassadeur sahraoui a souhaité que cette conférence constitue «un événement historique et une action supplémentaire en faveur de la promotion de la solidarité internationale avec la lutte des travailleurs sahraouis et à l'ancrage du soutien des travailleurs et des peuples africains à la cause du peuple sahraoui pour une décolonisation définitive dans le continent», ajoute encore la même source.

SADC-ÉLECTIONS

Une élection présidentielle à Madagascar est possible cette année

La tenue d'une élection présidentielle à Madagascar, reportée déjà deux fois sine die, est encore possible cette année, a estimé vendredi le chef des médiateurs de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), l'ancien président mozambicain Joachim Chissano. «La Commission Électorale Nationale (CENIT) va bientôt fixer les dates», a indiqué le médiateur de la SADC. «Les dates qu'ils (la CENIT et les Nations Unies)

vont fixer visent à tenir les élections, c'est-à-dire, le deuxième tour d'ici à la fin du mois de novembre», a-t-il ajouté. Au-delà de cette date, aucun scrutin ne peut raisonnablement se tenir en raison de la saison des pluies.

M. Chissano a affirmé que l'actuel homme fort de la Grande Ile, Andry Rajoelina, président non élu depuis le renversement de Marc Ravalomanana, l'avait assuré de «sa détermination à tout faire pour assurer que les élections

se tiennent cette année, et si possible vers la fin du mois de novembre». Le processus électoral à Madagascar est au point mort depuis le mois de mai et la décision de la Cour électorale spéciale (CES) de valider des dossiers de candidature rivale non conformes au code électoral et créant les conditions d'une confrontation électorale complexe. Un premier pas pour débloquer la situation a été franchi jeudi avec la promulgation express par M. Rajoelina

d'une loi donnant à la CES une nouvelle composition élargie à des juristes et universitaires, préalable à une possible rectification de la liste de candidats.

Cette refonte de la CES fait partie des conditions posées par la communauté internationale, incarnée dans le Groupe de contact GIC-Madagascar, et bailleur de fonds indispensable pour organiser le scrutin, pour continuer d'assister le pays dans sa sortie de crise.

Affrontement entre forces de l'ordre et voleurs de zébus dans le sud de Madagascar:

73 morts



Au moins 73 personnes ont perdu la vie dans le sud de Madagascar dans les récents accrochages entre la population, les forces de l'ordre et des bandes de voleurs de zébus, selon un nouveau bilan vendredi de la gendarmerie nationale.

Un précédent bilan mercredi avait fait état de 38 bandits tués, mais la gendarmerie a indiqué dans un communiqué avoir découvert une trentaine

de nouveaux corps sans vie appartenant à des voleurs. Cinq villageois ont aussi été tués, et cinq blessés, selon la gendarmerie.

Les accrochages ont eu lieu mercredi vers cinq heures du matin (02h00 GMT) dans deux localités, Esira, district d'Amboasary Sud et Ranomafana, district de Fort Dauphin.

Des régions entières sont consacrées à l'élevage du zébu à Madagascar, une

variété de bovidé à bosse qui a un rôle utilitaire mais aussi mystique. Autrefois exporté sur pied vers La Réunion, le zébu à viande fait l'objet de vols en bande organisée, un fléau qui prive les campagnes de leur principale richesse.

Les opérations de maintien de l'ordre menées l'an dernier pour enrayer ce phénomène criminel sont cependant très controversées.

LIBYE

Un officier de police blessé dans l'explosion de sa voiture

Un officier de police a été grièvement blessé dans la nuit de vendredi à samedi par l'explosion d'une bombe artisanale à Benghazi, dans l'est de la Libye, a déclaré un responsable de sécurité. «Le colonel de la police Faouzi al-Oujli a été grièvement blessé lors de l'explosion d'un engin explosif placé dans son véhicule», a indiqué le porte-parole des services de sécurité de la ville, le colonel Mohamed al-Hijazi. «M. Oujli, qui était dans un état critique, a été conduit à l'hôpital», a-t-il ajouté. Selon lui, «Faouzi al-Oujli rentrait à Benghazi en provenance de la ville de Sehba (sud) pour rendre visite à sa famille». Les violences se sont intensifiées ces derniers temps, avec notamment l'assassinat le 27 juillet à Benghazi d'Abdessalem al-Mesmari, un avocat et militant politique, ainsi que de plusieurs officiers de la police et de l'armée.

18 détenus s'évadent lors d'une attaque d'un convoi de prisonniers

Dix-huit détenus se sont évadés jeudi après l'attaque d'un convoi de prisonniers en Libye par un groupe d'hommes armés, a affirmé vendredi le porte-parole de la police judiciaire, cité par l'agence libyenne Lana. «Un véhicule de transport de prisonniers a été attaqué à son retour d'un tribunal vers la prison d'Aïn Zara (banlieue ouest de Tripoli) par des hommes armés provoquant la fuite de 18 prisonniers», a indiqué le commandant Ahmed Boukraa. Selon M. Boukraa, deux policiers ont été grièvement blessés lors de cette attaque. Cet incident est le deuxième du genre en quelques mois. En avril dernier des hommes armés avaient attaqué un convoi de transport de prisonniers à Tajoura, dans la banlieue est de Tripoli, faisant un mort et des blessés parmi les détenus. Le 26 juillet, plus 1.200 détenus se sont échappés d'une prison à Benghazi (est).

ZIMBABWE

Ban Ki-moon appelle au calme tout au long du processus électoral

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est félicité vendredi du déroulement «pacifique» des élections générales au Zimbabwe, appelant au calme tout au long du processus électoral dans le pays.

M. Ban «félicite le peuple zimbabwéen pour la tenue généralement pacifique de ces élections et pour avoir exercé ses droits démocratiques», a annoncé dans un communiqué le porte-parole du secrétaire général de l'ONU. M. Ban a également appelé le président sortant Robert Mugabe et son rival historique, le Premier ministre Morgan Tsvangirai, à adresser des «messages de calme clairs» à leurs partisans pour éviter la montée des tensions électorales.

Quelque 6,4 millions de Zimbabwéens ont voté mercredi dernier pour élire un président, 210 législateurs et près de 2.000 conseillers locaux. M. Mugabe, 89 ans, semblerait avoir obtenu deux tiers des votes lui permettant d'être réélu, révélé vendredi un membre dirigeant du parti de M. Mugabe. La commission électorale du Zimbabwe est en train de vérifier les statistiques avant d'annoncer les résultats finaux. Mais M. Tsvangirai a qualifié les élections d'une grande «farce», déclarant qu'elles étaient sérieusement manipulées et ne répondent pas aux normes internationales de liberté, de justice et de transparence.

APS

Visite de l'émir du Qatar en Arabie Saoudite

L'émir du Qatar, cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, a effectué vendredi une visite en Arabie saoudite, a-t-on annoncé de source officielle saoudienne.

Le roi Abdallah d'Arabie saoudite a reçu cheikh Tamim dans son palais à La Mecque, premier Lieu saint de l'islam, pour un entretien qui a porté sur «l'ensemble des événements et développements dans la région» du Moyen-Orient, marqués notamment par la crise politique en Egypte et le conflit syrien, a rapporté l'agence officielle Spa.

Les deux chefs de l'Etat ont également passé en revue «la position des chacun des deux pays à l'égard» de ces développements, a ajouté l'agence, indiquant que l'émir du Qatar avait effectué les rites de la Omra, peu avant la fin de sa visite de quelques heures dans le royaume.

IRAK - BULGARIE Un ex-ministre bulgare des AE émissaire de l'ONU

Les Nations unies ont nommé vendredi l'ex-ministre bulgare des Affaires étrangères Nikolay Mladenov comme envoyé spécial en Irak, au moment où le pays connaît une vague de violences exacerbées. Jeudi, la mission de l'ONU en Irak a fait état d'un bilan de plus de 1.000 morts au mois de juillet, un regain de violence inédit depuis cinq ans.

Nikolay Mladenov «va devoir porter son attention sur cette question», comme ont dû le faire avant lui les autres émissaires des Nations unies dans le pays, a reconnu le porte-parole de l'ONU Martin Nesirkov.

Ministre de la Défense en 2009-2010, puis des Affaires étrangères de 2010 à mars 2013, Nikolay Mladenov, 41 ans, succède au diplomate allemand Martin Kobler à la tête de la mission d'assistance de l'ONU pour l'Irak.

L'ambassade britannique au Yémen fermée les 4 et 5 août pour raisons de sécurité

L'ambassade de Grande-Bretagne au Yémen sera fermée dimanche 4 août et lundi 5 août pour raisons de sécurité, a annoncé vendredi le Foreign Office.

«L'ambassade sera fermée les 4 et 5 août», a déclaré un porte-parole du Foreign Office. «Nous avons retiré un certain nombre de membres du personnel (de l'ambassade) de Sanaa, en raison de préoccupations accrues sur la sécurité», a indiqué le porte-parole.

«Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation de la sécurité dans les derniers jours du ramadan et pour (la fête musulmane de) l'Aïd», a ajouté le Foreign Office.

Cette annonce intervient après que le département d'Etat américain a annoncé jeudi son intention de fermer 22 consulats et ambassades pour la journée de dimanche.

APS

SYRIE L'enquête de l'ONU sur les armes chimiques ne sera pas entravée



L'opposition syrienne a assuré vendredi que les inspecteurs des Nations unies, qui mèneront l'enquête sur une possible utilisation d'armes chimiques en Syrie, peuvent se rendre «sans entraves» sur les sites qu'elle contrôle.

«L'Armée syrienne libre a récemment libéré la région de Khan al-Assal et c'est dans cette zone que nous exhortons l'équipe de l'ONU à commencer son enquête et espérons pouvoir l'accueillir sans délais», a indiqué la Coalition nationale syrienne dans un communiqué.

La Coalition nationale syrienne a souhaité que les inspecteurs se rendent d'abord dans la ville de Khan al-Assal, près d'Alep, où régime et opposition se sont mutuellement accusés d'avoir uti-

lisé des armes chimiques en mars.

Elle a fait savoir qu'elle avait transmis une lettre au secrétaire général Ban Ki-moon dans laquelle elle réitère «son offre de pleine coopération avec les enquêteurs, en assurant notamment leur accès sans entraves dans les zones libérées». Jeudi, l'ONU a indiqué qu'elle espère que ses experts chargés d'enquêter sur les allégations d'utilisations d'armes chimiques en Syrie arriveraient dans le pays dans les prochains jours. L'ONU

avait annoncé mercredi que le gouvernement du président syrien Bachar al-Assad avait accepté de laisser les experts onusiens enquêter sur trois sites où l'utilisation d'armes chimiques a été rapportée, dans le conflit qui dure depuis 28 mois. Le chef de la mission, le Suédois Ake Sellstrom, sera accompagné de dix experts de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'Unicef «alarmé» par le sort des femmes et des enfants à Homs

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a tiré la sonnette d'alarme samedi sur le sort des femmes et des enfants à Homs, dans le centre de la Syrie, demandant aux parties en conflit de lui permettre d'accéder aux quelque 400 000 civils bloqués dans la ville. «La situation des femmes et des enfants dans la ville syrienne de Homs se détériore rapidement», a indiqué l'Unicef dans un communiqué ajoutant que «de nouveaux barrages empêchent l'entrée de ravitaillement» dans le quartier de Waer, dans l'ouest de Homs. «Ceux impliqués (dans



les combats) ne peuvent-ils reconnaître que les femmes et les enfants à Homs, et dans toute la Syrie, doivent être épargnés de toute souffrance

?», a déclaré Anthony Lake, directeur général de l'Unicef. Quelque 400 000 personnes ayant fui d'autres secteurs de la ville ont trouvé refuge dans le quartier de Waer et vivent désormais «dans des immeubles à moitié construits, des écoles et des bâtiments publics», a précisé M. Lake.

Il a appelé «toutes les parties (...) à permettre aux familles actuellement piégées à Waer et souhaitant en partir de pouvoir le faire (...) en toute sécurité». La situation dans ce quartier périphérique et populaire s'est «dégradée», des informations faisant état de combats quotidiens in-

tenses, de tirs de roquettes et de mortiers faisant de nombreuses victimes», a-t-il ajouté. Homs, troisième ville du pays, est confrontée aux combats les plus violents qu'elle ait connus dans le conflit qui oppose les forces gouvernementales syriennes aux rebelles, déclenché par une révolte populaire en mars 2011. Plus de 100 000 personnes ont péri dans le conflit tandis que des millions de civils, dont près de 75 % de femmes et d'enfants, ont fui les combats, selon les estimations de l'ONU.

L'Allemagne annonce la fermeture de son ambassade à Sanaâ les 4 et 5 août

L'ambassade d'Allemagne au Yémen restera fermée dimanche et lundi «pour des raisons de sécurité», a annoncé samedi un porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères.

«L'ambassade d'Allemagne à Sanaâ restera fermée demain et après-demain pour des raisons de sécurité», a affirmé ce porte-parole.

Le site internet de l'ambassade d'Allemagne à Sanaâ indique que «l'ambassade restera fermée pour les visiteurs les 4 et 5 août».

Le ministère évoque notamment le risque d'«attaques terroristes dans certains endroits isolés du pays mais aussi dans la capitale Sanaâ». Vendredi, la Grande-Bretagne avait elle aussi annoncé la fermeture de son ambassade dans le pays pour les mêmes raisons.

Aux Etats-Unis, le président Barack Obama a de son côté invité son administration à prendre «toutes les mesures nécessaires pour protéger les Américains» après l'émergence d'une menace d'attentats d'Al-Qaïda au Moyen-Orient.

MENACE D'AL-QAÏDA AU MOYEN-ORIENT Obama ordonne de prendre «toutes les mesures nécessaires»



Le président américain Barack Obama a ordonné de prendre «toutes les mesures nécessaires pour protéger les Américains» après l'émergence d'une menace d'attentats d'Al-Qaïda au Moyen-Orient, a indiqué vendredi un responsable de la Maison Blanche.

M. Obama est «tenu au courant d'une menace potentielle (d'attentat) qui se déroulerait dans la péninsule Arabique ou en émanerait», évoquée auparavant par le département d'Etat, selon ce responsable s'exprimant sous couvert d'anonymat, citée par l'AFP. Le département d'Etat avait diffusé plus tôt un avis de prudence à l'attention de tous ses ressortissants dans le monde: des attentats sont possibles «particulièrement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord», et Washington insiste également sur «la péninsule Ara-

bique», où le Yémen est considéré comme l'un des bastions d'Al-Qaïda.

Cette mise en garde a été lancée sur la base d'informations «spécifiques et crédibles», a précisé un responsable américain.

Les Etats-Unis sont particulièrement attentifs à la sécurité de leurs représentations à l'étranger depuis l'attaque contre le consulat américain de Benghazi, en Libye, le 11 septembre dernier, durant laquelle l'ambassadeur américain et trois de ses collaborateurs avaient trouvé la mort.

Le Venezuela et la Colombie reprennent leur coopération bilatérale

Le Venezuela et la Colombie ont repris leur coopération lors d'une réunion qui s'est tenue vendredi pour instaurer une nouvelle commission bilatérale pour gérer des affaires liées à l'énergie, au commerce et à la sécurité, a indiqué la presse locale.

Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères Elias Jaua et son homologue colombien María Angela Holguín ont présidé cette réunion suite à l'accord du 22 juillet signé par les présidents des deux pays pour normaliser les relations bilatérales.

Les relations entre Caracas et Bogota se sont détériorées fin mai lorsque le président colombien Juan Manuel Santos s'est entretenu avec Henrique Capriles, principal rival politique du président vénézuélien Nicolas Maduro.

APS

ETATS-UNIS: Collision entre deux avions militaires en plein air

Deux avions militaires américains ont pris feu lors d'un entraînement de routine. Selon un communiqué des garde-côtes, un pilote a été secouru après le crash de son avion de type F-16 à environ 50 km au sud-est de Chin-

noncé vendredi l'armée américaine. Selon un communiqué des garde-côtes, un pilote a été secouru après le crash de son avion de type F-16 à environ 50 km au sud-est de Chin-

coteague, en Virginie. L'autre F-16 est revenu sain et sauf à la base aérienne d'Andrews, dans le Maryland. Le pilote se trouve en bonne santé, et la cause de la collision fait l'objet d'une enquête.

CACHEMIRE INDIEN Un militaire tué et six blessés dans une explosion accidentelle

Un militaire indien a été tué et six autres ont été blessés dans une explosion accidentelle au Cachemire sous contrôle indien, a rapporté samedi le journal local Daily Excelsior.

L'explosion a eu lieu dans une caserne de l'armée indienne près du district de Leh.

«Un militaire a été tué et six autres blessés lorsqu'un engin explosif, qu'ils avaient trouvé dans la région du lac de Pyongyang près de la Ligne de contrôle actuel, a explosé dans leur camp le 29 juillet», selon le journal.

Le Cachemire sous contrôle indien est considéré comme l'une des régions les plus lourdement militarisées dans le monde.

ÉTATS-UNIS - SAHARA OCCIDENTAL Le Congrès américain se dote du groupe parlementaire du Sahara occidental

Le Congrès américain a mis en place le groupe parlementaire du Sahara occidental «Western Sahara Caucus», qui vise à défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la protection des droits de l'homme des Sahraouis dans les territoires du Sahara occidental occupé par le Maroc.

Créé au sein de la Chambre des représentants après avoir été approuvé officiellement, la semaine dernière, par l'administration de cette institution parlementaire américaine, le Western Sahara Caucus est co-présidé par l'élu républicain de Pennsylvanie, M. Joseph R. Pitts, et l'élu démocrate du Minnesota, Mme Betty McCollum, et se compose de plusieurs autres élus démocrates et républicains de la Chambre basse du Congrès.

Pour M. Pitts et Mme McCollum, ce caucus bipartisan a été formé dans le but de «mettre en lumière la nécessité et le besoin du droit à l'autodétermination et de la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental». Faisant partie de son encouragement par «l'engagement renouvelé» de l'Administration de Barack Obama pour la question sahraouie, M. Pitts a affirmé, dans un communiqué, qu'il se réjouissait de «continuer à activer comme un défenseur pour l'autodétermination et les droits de l'homme du peuple sahraoui».

Dans ce sens, il a relevé que la «gravité» de la violation des droits de l'homme des Sahraouis et le contexte sécuritaire dans la région «oblige le gouvernement américain à résoudre cette crise de longue date».

Pour sa part, Mme McCollum a avancé que le Caucus du Sahara occidental sera un forum pour partager des informations avec les autres élus afin de «promouvoir une solution pacifique et juste à ce différend international qui n'est toujours pas résolu».

Le peuple du Sahara occidental, a-t-elle noté dans son communiqué, «devrait pouvoir exprimer son opinion, avoir le droit de tenir des rassemblements pacifiques et vivre librement sans crainte».

La protection des droits de l'homme, une priorité

De surcroît, cette élue démocrate a fait valoir que «la protection des droits de l'homme du peuple sahraoui sera une priorité du Caucus du Sahara occidental».

Rappelant que le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, Mme McCollum a précisé que l'ONU et la Cour internationale de justice le considèrent comme «un territoire non-autonome qui a le droit à l'autodétermination mais que le référendum promis au peuple sahraoui depuis 22 ans ne s'est toujours pas tenu».

La co-présidente du Western Sahara Caucus a également souligné que le département d'Etat américain et plusieurs organisations internationales avaient largement signalé dans leurs rapports «les violations répétées et massives» des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

A ce propos, elle a déploré le fait qu'en dépit de ces abus et de l'appel du secrétaire général des Nations unies pour la surveillance des droits de l'homme, la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) est la seule mission de maintien de la paix des Nations unies dans le monde qui reste démunie du mandat de surveillance des droits de l'homme.

En réaction à la mise en place du Western Sahara Caucus, le représentant du Front Polisario à Washington, M. Mohamed Yeslem Beissat, a déclaré à l'APS que cette initiative du Congrès américain, qui intervient après la création récente, à New York, du Groupe américain de solidarité avec le peuple sahraoui, ainsi que l'intérêt accru des médias américains, depuis ces derniers mois, au dossier du Sahara occidental témoignent d'une attention de plus en plus grandissante de la part des milieux officiels et de l'opinion publique américaine pour la question sahraouie».

Intérêt accru des ONG pour le dossier sahraoui

Cela s'ajoute à l'intérêt accru des organisations non-gouvernementales et des milieux universitaires aux Etats-Unis pour le dossier sahraoui, a-t-il encore observé.

Tout en exprimant la gratitude du peuple et du gouvernement sahraouis ainsi que du Front Polisario aux membres fondateurs du Western Sahara Caucus, M. Beissat a soutenu que la création de ce groupe parlementaire par des élus des deux partis démocratique et républicain «intervient en temps opportun, et ce, pour contribuer à éclairer l'opinion publique et les décideurs aux Etats-Unis sur la justesse de la question sahraouie, ainsi que sur l'effort nécessaire qui doit être engagé par le gouvernement américain pour contribuer davantage à trouver rapidement une solution démocratique et juste pour la question sahraouie, qui aura un effet positif sur la paix, la sécurité et le développement en Afrique du Nord». Inscrit depuis 1964 sur la liste des territoires non-autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc.

Programme du Dimanche 4 août 2013



09h00 : bonjour d'algérie week-end (Direct)
10h30 : culinart (25) rediff
11h00 : dar el djirane (25) rediff
11h25 : djaweb bassit n°25 rediff
11h35 : dar da meziane III (25) rediff
12h00 : journal en français + météo
12h25 : nour el fadjr (25) rediff
13h00 : boyout el rahmane (17)
13h30 : avis religieux (direct)
15h00 : GGO Football (25)
15h30 : culinart (26)
16h00 : omar (26)
17h00 : journal en amazigh
17h30 : takder tarbah
18h00 : journal en français + météo
18h30 : entre nous (26)
19h00 : journal en arabe
19h30 : dar el djirane (26)
19h50 : coran sous titré en français (26)+ alman el maghr
20h00 : abderrahmane el qobbi
20h20 : le ramadhan et le rire (26)
20h30 : dz connexion (26)
20h35 : djaweb bassit n°26
20h40 : dar da meziane III (26)
21h00 : leilet el qadr (direct)
21h45 : taxi oua khlass (13)
22h00 : nour el fadjr (26)
22h45 : COMEDIA FUN
ooh15 : lemmet labhab (15)
ooh40 : assrar el madhi (26)
01h30 : journal en arabe



06h30 MagazineTFou
10h15 MagazineAutomoto
11h00 DivertissementSpéciale bêtisier
11h50Météo
11h58Météo des plages
11h58 MagazineL'affiche du jour
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 MagazineDes inventions et des hommes
12h55 MagazineTrafic info
13h00 Journal
13h30 MagazineDu côté de chez vous
13h35Météo
13h40 SérieMentalist
14h35 SérieDr House
15h25 SérieDr House
16h20 SérieLes experts : Miami
17h05 SérieLes experts : Miami
18h00 MagazineSept à huit
19h50 MagazinePetits plats en équilibre été
19h55Météo
20h00Journal
20h35 MagazineDu côté de chez vous
20h40Météo
20h50 FilmL'emmerdeurInédit
22h35 SérieLes experts
23h20 SérieLes experts



07h35 SérieCoeur Océan
08h00 SérieCoeur Océan
08h30 MagazineSagesse bouddhistes
08h45 MagazineIslam
09h15 MagazineJudaïca
09h30 MagazineOrthodoxie
10h00 MagazineKairos
10h30 MagazineLe jour du Seigneur
12h05 JeuTout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal
13h20 Magazine13h15, le dimanche...
14h00Météo 2
14h05Météo des plages
14h10 MagazineFaites entrer l'accusé
15h45 DivertissementCe soir tout le monde rêve
17h25 MagazinePoint route
17h30 MagazineStade 2
18h00 NatationChampionnats du monde 2013
20h00 Journal
20h40 MagazineEmission de solutions
20h41Météo 2
20h45 FilmPartirInédit
22h10 FilmHanté par ses ex
23h45Météo outremer
23h50 SérieCold Case, affaires classées



07h55 SérieLéon (t)erreur de la savane
08h00 SérieLéon (t)erreur de la savane
08h04 SérieLéon (t)erreur de la savane
08h10 Dessin animéLes nouvelles aventures de Peter Pan
08h35 Dessin animéLes nouvelles aventures de Peter Pan
09h35 Dessin animéLes Dalton
09h45 Dessin animéLes Dalton
09h51 Dessin animéLes Dalton
10h05 FilmScooby-Doo sur l'île aux zombies
11h20 JeunesseArt investigation
11h35 Dessin animéKikoriki
11h40 SérieShaun le champion
11h41 SérieShaun le champion
11h45 MagazineExpression directe
11h55Météo
12h0012/13 : Journal régional
12h10 Magazine12/13 dimanche
12h50 Magazine30 millions d'amis
13h20 TelefilmLe tuteur
14h50 JeuKeno
15h00 En course sur France 3
15h20 MusiqueNolwenn Leroy
15h50 DiversLa grande parade du Festival interceltique de Lorient 2013
17h50 JeuQuestions pour un super champion
18h40Météo des plages
18h45Météo
19h0019/20 : Journal régional
19h3019/20 : Journal national
19h55 NatationChampionnats du monde 2013



07h45 SérieL'île des défis extrêmes
08h10 Dessin animéOggy et les cafards
08h25 Dessin animéOggy et les cafards
08h30 FilmNouveau départ
10h30 DivertissementLa caméra planquée de François Damiens
10h40 FilmLa clinique de l'amour !
12h03 La météo
12h05 MagazineL'oeil de Links
12h35 DivertissementDans la bouche...
12h40 DivertissementDans la bouche...
12h45 Le JT
12h55 MagazineSpécial investigation
14h30 DivertissementL'intégrale du zapping
15h05 TelefilmHatfields & McCoys
16h40 SérieLast Resort
17h25 SérieLast Resort
18h05 SérieTêtes à claques
18h10 FilmNos plus belles vacances
19h40 Le JT
19h55 MagazineIntérieur sport
20h35 DivertissementZapping de la semaine
20h55 TelefilmHatfields & McCoysInédit
22h25 FilmLa planète des singes : les origines



07h00 DivertissementAbsolument stars
08h40 MagazineM6 boutique
09h40 DivertissementA mourir de rire
10h40 DocumentaireCauchemar en cuisine
12h30 MagazineSport 6
12h40Météo
12h45 Le 12:45
13h05 MagazineMaison à vendre
14h45 MagazineD&CO, une semaine pour tout changer
17h20 Magazine66 minutes
18h35 Magazine66 minutes : les histoires qui font l'actu
19h40Météo
19h45 Le 19:45
20h05 SérieScènes de ménages
20h30 MagazineSport 6
20h50 MagazineCapitalInédit
23h10 MagazineEnquête exclusive

La sélection



20h50

L'emmerdeur

Résumé

Randoni doit être transféré de la prison au Palais de justice, où son témoignage risque de bouleverser l'issue d'un procès. Pour éviter cela, Ralf Milan, tueur à gages, s'est embusqué dans un hôtel situé en face du tribunal et attend de pouvoir l'abattre à son arrivée. Dans la chambre voisine se trouve François Pignon, photographe de presse venu couvrir le même procès et surtout se rapprocher de sa femme, Louise, qui vient de le quitter pour Edgar Wolf, un psychiatre. Désespéré, Pignon tente de se suicider. Ralf est contraint de lui sauver la vie. A partir de cet instant, Pignon ne cesse d'interférer dans la mission du tueur, qui finit par perdre son calme...



20h45

Partir

Résumé

Suzanne, la quarantaine, femme de médecin, décide de reprendre son travail de kinésithérapeute. Elle convainc Samuel, son mari, de lui faire installer un cabinet près de leur maison. Quand les travaux commencent, elle rencontre Ivan, un ouvrier espagnol qui sort de prison. Mais Ivan se blesse dans un accident dû à la négligence de Suzanne. Comme il est immobilisé, elle lui propose de l'accompagner en Espagne, où il doit rendre visite à sa fille, qu'il n'a pas vue depuis un an. Rapidement, ils éprouvent l'un pour l'autre une passion violente. Suzanne décide de tout quitter pour savourer cet amour dans lequel elle se sent revivre. Mais Samuel n'est pas prêt à la laisser partir...



20h45

Commissaire Brunetti : enquêtes à Venise

Résumé

Belcredi, cadet de l'école militaire de San Martino, à Venise, découvre le corps du jeune Ernesto Moro, pendu dans la salle des douches. Brunetti, père d'un adolescent, est particulièrement affecté par ce décès. Aussi, il redouble d'attention lorsqu'en charge de l'enquête. Le commandant Toscano, directeur de l'école, affirme qu'il s'agit d'un suicide alors que Brunetti n'écarte pas l'hypothèse d'un meurtre. Le politicien Fernando Moro, père du défunt, refuse tout commentaire. Il en va de même pour les camarades de la victime, qui gardent tous le silence. L'affaire prend une autre tournure lorsque les enquêteurs établissent un lien avec un trafic d'armes...



20h55

Hatfields & McCoys

Résumé

Les raids offensifs menés par les troupes de «Bad» Frank poussent le clan Hatfield, assiégé, à se retrancher plus profondément dans les montagnes. Pendant ce temps, l'impulsif Johnse jette son dévolu sur une nouvelle femme de la famille McCoy, alors que Nancy espionne en douce les Hatfield. La querelle s'envenime un peu plus et conduit les deux clans dans une violente bataille le jour du Nouvel An...



20h50

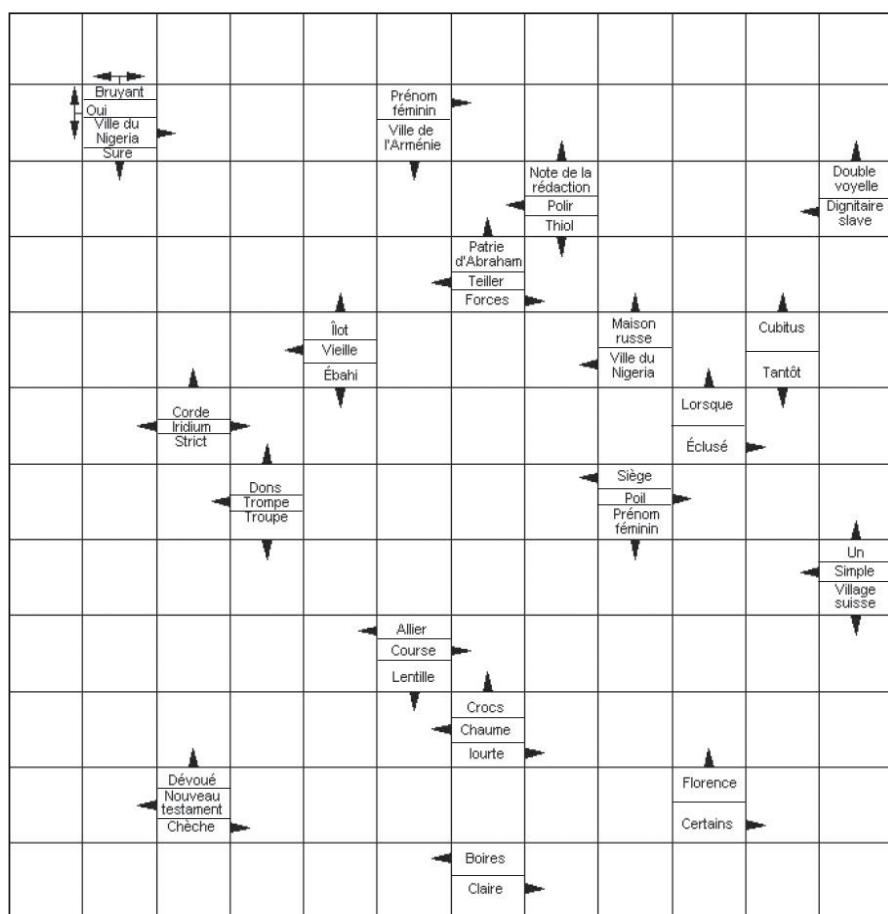
Capital

Résumé

Au sommaire :
Club Med : des «Bronzés»... aux argentés !
Le Club Med, inventeur du concept des vacances pour tous, a mis le cap sur le luxe. Les résidences avec suite, spas et majordomes ont remplacé les villages de cases. D'un bout à l'autre de la planète, cette nouvelle culture séduit-elle les clients ?
J'achète mes vacances sur Internet : astuces et pièges !
Neuf Français sur dix préparent leurs vacances avec leur souris. Le secteur du tourisme a évolué : chacun peut s'improviser agent de voyage. De nouveaux intermédiaires font leur apparition.
J'achète ma maison en Espagne : soldes monstrueux !
Avec la crise, les promoteurs espagnols cherchent à vendre de très nombreux biens immobiliers. On estime que 900 000 logements sont disponibles sur le marché. Mais cette braderie n'est pas toujours synonyme de bonnes affaires.



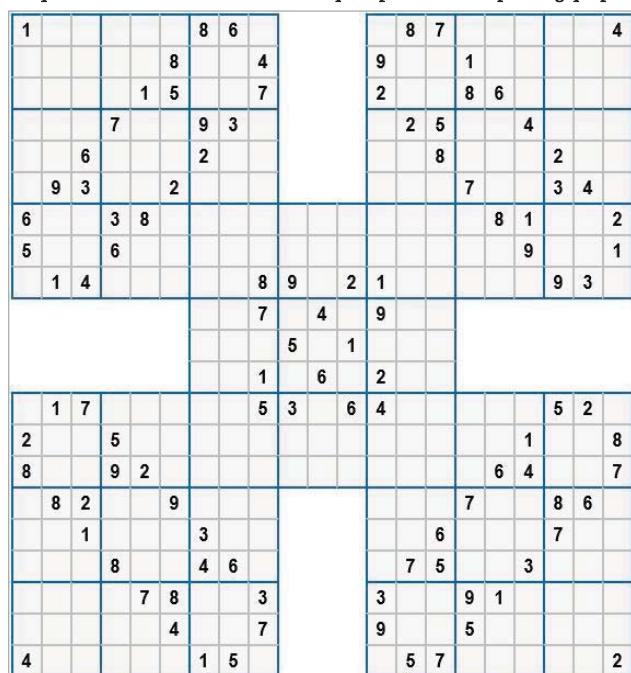
Mots fléchés n°341



Samouraï-sudoku n°341

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°341

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement:

- Assiette
- Homme d'Etat allemand - Héros du Dé-luge
- Entrée d'une maison - Impudique
- Qui est à toi - Insecte coléoptère
- Recherche - Pronom personnel - Canton suisse
- Néon - Appuyer
- Blanchiment - Zirconium
- Asvin - Ch.-l. du dép. des Alpes-Maritimes
- Ver solitaire - Élevé une statue
- Cité légendaire bretonne - Personne crédule - Identique
- Ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées - Comm. de l'Ardèche
- Sein - Fais couler un liquide d'un lieu dans un autre
- État d'équilibre d'un aéronet
- Sel ou ester de l'acide oléique - Brisé
- Personnage né de l'imagination de quelques étudiants - Prière à la Vierge - Etain
- Fou
- Pourvour d'ailes - Association
- Scandium - Argon - Argent
- Auteur dramatique et homme politique britannique - Article espagnol
- Etude scientifique du comportement des animaux dans leur milieu naturel - Electronvolt
- Fleuve de Russie - Mystérieuse
- Poète latin - Sommet des Alpes bernaises
- Mettrez qqch par écrit - Enjoués
- Cheville - Fabuleuse

Verticalement:

- Etat d'équilibre d'un aéronet
- Sel ou ester de l'acide oléique - Brisé
- Personnage né de l'imagination de quelques étudiants - Prière à la Vierge - Etain
- Fou
- Pourvour d'ailes - Association
- Scandium - Argon - Argent
- Auteur dramatique et homme politique britannique - Article espagnol
- Etude scientifique du comportement des animaux dans leur milieu naturel - Electronvolt
- Fleuve de Russie - Mystérieuse
- Poète latin - Sommet des Alpes bernaises
- Mettrez qqch par écrit - Enjoués
- Cheville - Fabuleuse

Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron

Proverbe français

C'est arrivé un 4 août

2006 : en Ouganda, l'Armée de résistance du Seigneur annonce la «cessation unilatérale des hostilités», après 18 ans de combats contre l'armée régulière. 2010 : au Kenya, 72,1 % de la population de plus de 18 ans participe à un référendum sur un projet de nouvelle Constitution. Le «oui» l'emporte par 69,83 %

Célébrations :

- Quatrième journée internationale de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel.

- îles Cook : Fête nationale, jour de la Constitution établie en 1965. - Slovaquie : Journée de la Matica slovenská.

- Espagne : premier jour des Fiestas de la Blanca (Fêtes de la Vierge blanche) de Vitoria-Gasteiz.

La recette du jour

Tarte à l'aubergine et à la tomate

Ingredient :

- 1 pâte brisée ou feuilletée
- 1 aubergine de grande taille
- 2 tomates
- 50 g de crème liquide
- 1 yaourt petit suisse
- 50 g de fromage de chèvre
- 2 œufs
- 1 filet d'huile d'olive
- Thym frais
- Sel et poivre

Préparation :

Coupez les aubergines (gardez la peau) et faites-les dorer quelques minutes avec un filet d'huile d'olive. Assaisonnez.

Étalez la pâte brisée ou feuilletée et foncez un grand moule à tarte. Déposez sur la tarte les aubergines et les tomates coupées en rondelles. Salez les tomates.

Dans un saladier, fouettez les œufs avec le crème liquide, le petit suisse. Ajoutez le thym frais.

Versez ce mélange sur la tarte puis ajoutez le fromage de chèvre coupé en rondelles. Enfournez pendant 30 minutes à 180°C.



Le dessert du jour

Gâteau marbré


Ingrediénts :

- 4 œufs
- 150 g de farine
- 150 g de sucre
- 200 g de chocolat
- 1 paquet de levure chimique

Préparation

Séparez les blancs d'œuf des jaunes.

Battez les jaunes d'œuf avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Ajoutez la farine et la levure au mélange

Montez les blancs en neige et les ajoutez au mélange en remuant

delicatement de bas en haut avec une spatule

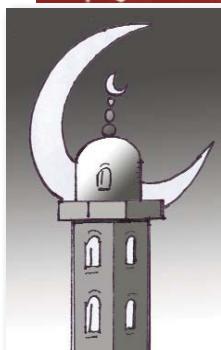
Répartir la pâte dans deux saladiers, dans l'un d'entre eux versez le chocolat préalablement fondu (au micro ondes ou au bain marie)

Beurrez un moule à cake, répartissez la pâte chocolatée et la pâte blanche en alternant

Mettre au four à 180°C pendant 20 à 30 min

Vérifiez à l'aide d'un couteau la cuisson (la lame doit être sèche)

Laisser refroidir avant de démoluer et servir avec une glace à la Vanille



VILLES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	04 h 18	12 h 54	16 h 42	19 h 54	21 h 25
Oran	04 h 34	13 h 08	16 h 55	20 h 06	21 h 35
Béjaïa	04 h 10	12 h 46	16 h 34	19 h 46	21 h 17
Annaba	03 h 59	12 h 36	16 h 24	19 h 36	21 h 01
Tizi-Ouzou	04 h 15	12 h 50	16 h 38	19 h 50	21 h 21
Tamanrasset	05 h 01	12 h 45	16 h 01	19 h 15	21 h 27

Solution Samurai-sudoku N°340

8	7	9	1	3	2	4	6	5
1	4	5	6	8	7	9	2	3
2	3	6	9	5	4	8	7	1
9	5	7	2	4	1	6	3	8
3	2	8	5	7	6	1	9	4
6	1	4	8	9	3	7	5	2
5	8	3	7	1	9	2	4	6
4	9	2	3	6	8	5	1	7
7	6	1	4	2	5	3	8	9

4	2	3	1	8	5	6	9	7
7	9	5	2	6	4	8	3	1
8	6	1	7	9	3	5	4	2
2	3	4	1	6	7	8	9	5
7	9	6	8	2	3	4	1	5
3	4	8	5	1	6	7	2	9
1	2	9	7	8	5	6	3	4
2	7	3	6	4	8	5	1	9
5	6	4	2	9	1	3	8	7

Solution Mots Croisés N°340

PEDICELLAIRE
AVENIR■INNES
TERRAINS■CEP
TI■INGUINALE
ELU■ONDEES■R
M■RA■EIRE■AL
ONGLE■TELUGU
U■ELUDES■NIE
IGNARES■KILT
LUCIEN■CROIT
LIER■TENANTE
ELSENEUR■SES

Solution Mots Fléchés N°340

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SSI■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE L'Algérie présente avec un maximum de 150 athlètes dans 10 disciplines

L'Algérie prendra part aux prochains Jeux de la Solidarité Islamique prévus à Balempong, sur l'île de Sumatra, en Indonésie (22 septembre-1er octobre 2013), avec un effectif allant de 120 à 150 athlètes, qui concourront dans dix disciplines, a-t-on appris auprès de M. Amar Brahma, président de la commission de préparation olympique au sein du Comité olympique algérien (COA).

«Nous comptons assurer une forte participation qui répond à l'intérêt que suscite cette manifestation, laquelle constitue une étape importante dans la préparation de nos athlètes, en prévision des prochaines échéances internationales dont les Jeux Olympiques 2016 de Rio», a déclaré à l'APS M. Brahma, ajoutant que le nombre d'athlètes algériens concernés par ces joutes sera entre 120 et 150, selon les engagements des fédérations. Les deuxièmes Jeux de la Solidarité Islamique d'Indonésie devront réunir environ 5.000 athlètes de pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), d'Asie, d'Europe et d'Afrique dont l'Algérie, qui concourront dans treize (13) disciplines, soit deux de moins par rapport à la première édition organisée en Arabie saoudite en 2005. Les disciplines retenues sont : athlétisme, haltérophilie, football (U-23, ans garçons), tir à l'arc, natation, badminton, basket-ball, karaté, taekwondo, tennis, volley-ball (garçons), beach-volley et wushu. «Les disciplines ont été arrêtées par rapport aux infrastructures qui existent dans la ville de Balempong (située à 485 km de la capitale Djakarta). Les organisateurs ont mis en place un village olympique d'une capacité de 386 chambres

doubles, le reste des délégations engagées sera acheminé vers les hôtels de la ville», a expliqué M. Brahma.

Les sportifs algériens seront présents dans dix des treize disciplines arrêtées par le comité d'organisation des Jeux. Il s'agit de l'athlétisme, l'haltérophilie, la natation, le badminton, le basket-ball, le karaté, le taekwondo, le tennis, le beach-volley et le wushu.

«Les fédérations de volley-ball, de football et de tir à l'arc ont émis le voeu de ne pas prendre part aux jeux, pour des raisons qui leur incombent, et on respecte leur choix. Pour les autres, elles sont au courant de leur quota d'athlètes qui a été arrêté par discipline par le comité d'organisation», a souligné, le président de la commission de préparation olympique au sein du COA.

Interrogé sur les préparatifs de la participation algérienne, M. Brahma a indiqué qu'elle est en bonne voie, sur le plan de la logistique, alors que les fédérations se chargent de la préparation technique de leurs athlètes qui a été entamée depuis le début de l'année.

A l'instar de ce qui a été fait pour la participation de l'Algérie aux derniers Jeux méditerranéens de Mersin (juin 2013), le Comité olympique algérien s'attelle à réunir les meilleurs moyens et conditions pour la réussite de la mission de Balempong.

«On pense reconduire les mêmes opérations que lors des Jeux de Mersin. On souhaite consacrer un vol charter pour emmener toute la délégation algérienne, y compris, la presse nationale, directement vers la ville hôte des jeux, le 17 septembre. Notre retour sera prévu normalement, juste après la

cérémonie de clôture», a tenu à préciser M. Brahma.

Il a ajouté que d'après un constat ressorti de l'expérience de Mersin, la presse algérienne est devenue un élément motivant pour les athlètes et le COA et la presse devraient continuer à travailler dans cette transparence et œuvrer ensemble pour le devenir du sport algérien.

Concernant les objectifs fixés pour la participation algérienne aux jeux de Balempong, le responsable au COA, estime que l'objectif de résultat incombe aux fédérations sportives qui sont mieux imprégnées sur le plan technique. «Nous ne voulons pas nous imposer dans les prérogatives des fédérations qui sont seules habilitées à s'engager dans ce sens. Notre tâche est de réunir les meilleures conditions possibles pour les athlètes, et surtout veiller à ce que la discipline à tous les niveaux reprenne ses droits dans le mouvement olympique national», a insisté M. Brahma.

Le COA qualifie ces jeux «d'importants» dans la mesure où les athlètes pourront s'aguerrir en se mesurant à des adversaires de niveau mondial dans la plupart des disciplines et d'avoir une autre occasion pour parfaire leur préparation.

«Le COA et le ministère de la Jeunesse et des Sports sont pour l'encouragement de la participation des jeunes talents et celle de la gent féminine à ces jeux de Balempong, placés sous le signe du +respect et de l'environnement+, qui permettront de préparer les athlètes pour 2016 et pourquoi pas pour 2020», a conclu Amar Brahma.

14^{ES} CHAMPIONNATS DU MONDE 206 pays dont l'Algérie présents à Moscou



La 14^e édition des championnats du monde d'athlétisme, prévue du 10 au 18 août à Moscou (Russie) a battu le record de participation avec 206 pays annoncés dont l'Algérie, a indiqué vendredi la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), sur son site officiel.

Les éditions de Séville en 1999 et de Berlin 2009 avec 200 pays étaient jusque-là celles qui avaient reçu le plus de nations participantes, rappelle l'instance dirigeante de l'athlétisme mondial.

«Avec un total de 1 974 athlètes (1 106 hommes et 868 dames), le record d'athlètes participants est en passe d'être également battu», ajoute l'IAAF. A Berlin, 1 895 athlètes étaient présents faisant ainsi de ces joutes de la capitale allemande les plus disputées de l'histoire des championnats du monde d'athlétisme.

L'Algérie sera représentée à l'édition de Moscou par 11 athlètes: Abdelmadjid Touil (3.000m steeple), -Hichem Bouchicha (3.000m steeple)-Abdelhamid Zerifi (3 000 m steeple), Amina Betiche (3 000 m steeple), Othman Hadj-Lazib (110 m haies), Yasmina Omrani (heptathlon), Baya Rahouli (triple saut), Mohamed-Lamin Belferar (800 m), Imed Touil (1 500 m), Miloud Rahmani (400 m haies) et Tayeb Filali (marathon).

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE DJELFA
CODE FISCAL : 097517019058417

AVIS D'APPÉL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/2013

La Direction de l'Education de la wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'équipement d'un collège type 85/200 R Had Sahary (PCCE 2011), en trois lots :

- Lot n° 01 : Équipement pédagogique
- Lot n° 02 : Équipement d'administratif et labo informatique
- Lot n° 03 : Équipement demi-pension

Les fournisseurs intéressés par le présent appel d'offres sont invités à soumissionner pour un ou plusieurs lots, à condition que l'activité corresponde aux équipements y affectés, et peuvent retirer le cahier des charges à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOR, auprès de la **Direction de l'Education de la wilaya de Djelfa - Cité 05-Juillet Djelfa bureau de suivi des infrastructures et équipements scolaires**.

- Durée de préparation des offres est fixée au 2^{er} jour à partir de la première partie du présent avis sur les quotidiens nationaux de **Elhou à midi (2h)**.

- L'offre est à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'avis, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention «Soumission à ne pas ouvrir», cette enveloppe principale abritera 2 autres enveloppes scellées identifiées A et B.

L'enveloppe dénommée A «Offre technique» abritera les pièces suivantes :

- La déclaration à soucrire (remplie, signée et datée)
- La déclaration de probité remplie, datée et signée.
- Copie du registre du commerce (copie légalisée)
- Statuts pour les entreprises copie légalisée.
- Casier judiciaire valide (copie originale/légalisée)
- Extrait de rôle valide, copie originale/légalisée
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales (année 2012).

Offre financière :

- Cahier des charges (Prescriptions générales + instruction aux soumissionnaires + Caractéristiques techniques des équipements) rempli, signé et paraphé.
- Lettre de soumission cacheté, datée et signée
- Bordereau des prix unitaires cacheté, daté, signé et paraphé.
- Devis estimatif et quantitatif cacheté, daté, signé et paraphé.

Les pièces éliminatoires :

Sont éliminés ceux qui ne recouvrent pas les conditions de l'appel d'offres et que les dossier ne comprennent pas les documents suivants :

Offre technique :

- La déclaration à soucrire (remplie, signée et datée)
- La déclaration de probité remplie, datée et signée.
- Copie du registre du commerce (copie légalisée)
- Statuts pour les entreprises copie légalisée.
- Casier judiciaire valide (copie originale/légalisée)
- Extrait de rôle valide, copie originale/légalisée
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales (année 2012).

Offre financière :

- Cahier des charges (Prescriptions générales + instruction aux soumissionnaires + Caractéristiques techniques des équipements) rempli, signé et paraphé.
- Lettre de soumission cacheté, datée et signée
- Bordereau des prix unitaires cacheté, daté, signé et paraphé.
- Devis estimatif et quantitatif cacheté, daté, signé et paraphé.

Le dépôt des échantillons est désigné au lycée Si CHERIF Benlarach cité Boutrifia Djelfa. L'offre devra être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction de l'Education de la wilaya de Djelfa - Cité 05-Juillet Djelfa, bureau de suivi des constructions et équipements scolaires.

L'ouverture des plis des offres technique et financière se fera en séance publique et aura lieu le vendredi et unième (2^{er}) jour à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux à 14h au siège de la Direction de l'Education de la wilaya de Djelfa, bureau de suivi des constructions et équipements scolaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **111 jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE LA CONSTRUCTION
NUMÉRO D'IDENTIFICATION
FISCAL-NIF : 099803019005331
NK 5.762.8.262.103.11.01:

MISE EN DEMEURE 01

L'entreprise BEN MUBAREK MOHAMED REDHA sise avenue premier Novembre 54 Laghouat titulaire du marché N°34/2013 d'un montant **112.904.936.35 DA** et d'un délai de 18 mois ODS N°15/2013 du 26/02/2013, RELATIF À LA RÉALISATION DE LA GRANDE MOSQUÉE À LAGHOUAT LOT 04/LA SALLE DE PRIÈRE N°03 + GALERIES

- Vu de l'abandonnement total du projet.
- Vu le manque apparent des moyens humains et matériels sur le chantier.
De ce qui précède l'entreprise et mise en demeure d'approvisionner en moyens humains et matériels.
Dans un délai de **08 (huit) jours**. Dès la première parution de la présente mise en demeure dans la presse.
Faute de quoi il lui sera fait appliquer les mesures coercitives conformément à la réglementation en vigueur.

Opération rachat pour l'Aigle noir

M.A.F.

Tenue en échec à domicile lors de la première journée (Gr B) de la Coupe de la confédération africaine de football (CAF) par les Congolais du TP Mazembe (1-1), l'ES Séït est appelée à réagir demain dimanche à Tunis face au CA Bizertin, en match délocalisé au stade de Chadli Zouiten (22h00), à huis clos.

Ayant effectué le déplacement à Tunis hier avec un effectif décimé de... 17 joueurs, le club séïtien est déjà dos au mur, où un autre faux pas pourrait lui être fatal dans l'optique d'une qualification pour les demi-finales. Les coéquipiers de Khaled Gourmi devront sortir le grand jeu devant une équipe bizertine qui reste sur un match nul sur le terrain du FUS Rabat (1-1). Le huis clos imposé par les autorités tunisiennes pour des raisons de sécurité, pourrait être un stimulant non négligeable pour l'ESS afin d'essayer de revenir avec un résultat probant. Côté effectif, l'Entente devra se passer des services de son capitaine, Mourad Delhoum et Mohamed Ziti, suspendus pour cumul de cartons, alors qu'Abdelghani Demmou est forfait pour blesseure.

Ce rendez-vous sera dirigé par l'arbitre libyen Ali Lemghaifry qui sera assisté de ses compatriotes Sall Abdoulaziz et Niang Oumar. Dans l'autre match de ce groupe B, le TP Mazembe accueillera cet après midi à Lubumbashi les Marocains de FUS Rabat. Al'issue de la première journée, les quatre clubs de cette poule sont à égalité avec un point. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales.

LE CABBA TERMINE SON STAGE BLOQUÉ À AÏN DRAHAM

Rachid Belhout : «Je suis satisfait»

Mouad B.

Jeudi soir, le CABBA a terminé son stage bloqué de 12 jours à Aïn Draham en Tunisie, en affrontant pour son quatrième match amical, Amel Bousaâda lors d'une rencontre amical (1-1). Rachid Belhout, entraîneur du CABBA, est apparu plutôt satisfait de la prestation de ses joueurs, même s'il regrette tout de même les 3 défaites et ce match nul.

«Ce match vient terminer un stage où on a beaucoup travaillé, on aurait aimé gagné bien sûr. L'implication était là et les deux équipes ont souffert physiquement. Après, les joueurs ne sont pas tous au même niveau et certains ont besoin de ces matches pour se remettre à niveau. On récupère des joueurs. Il ne faut pas être trop impatient et risquer des blessures, même si je sais que le mot patience est dur à accepter dans le football. Mais je suis satisfait que certains joueurs aient pu pousser à fond et jouer 90 minutes. Les garçons commencent à vraiment assimiler la façon dont on veut jouer. Ca demande des efforts et de l'équilibre», a déclaré le coach Bordjien, avant d'ajouter que son équipe a commencé la préparation d'avant-saison trop en retard mais rien n'est encore terminé. «Un deuxième stage bloqué est prévu le 12 août prochain, ici à Aïn Draham», précise-t-il. Mais du côté des supporters, l'inquiétude commence à s'installer. «Nous attendons l'entrée de Taïba, Hamiche et Benai pour avoir une idée de l'équipe», disent les fans du club. «Pour l'instant, on n'est satisfait ni du rendement ni de la façon de jouer», ajoute-t-on.



CLASSEMENT MONDIAL FÉMININ DE LA FIFA L'Algérie à la 120^e place

L'Algérie occupe la 120^e place au classement mondial féminin de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois d'août, publié par l'instance dirigeante du football mondial sur son site officiel. L'équipe algérienne, «inactive» sur décision de la fédération algérienne de football (FAF) pour mauvais résultats, avait reculé de 51 places lors du précédent classement en juin 2013. Au niveau africain, l'Algérie est classée à la 19^e position devancée par des pays comme la Namibie, le Lesotho

et le Botswana. Le trio de tête africain est toujours emmené par le Nigeria (32^e), le Cameroun (48^e) et le Ghana (49^e). En tête du classement, les Etats-Unis conservent leur place de leader devant l'Allemagne qui reste solidement ancrée à la deuxième place devant le Japon, le Brésil et la Suède. Les Allemandes avaient remporté le Championnat d'Europe 2013 pour la huitième fois de leur histoire en battant en finale la Norvège (1-0). Dix équipes ont gagné six places en août et se rapprochent

ainsi du Top 100 : la Namibie (102^e), le Bangladesh (103^e), le Sri Lanka (104^e), le Liban (105^e), les Maldives (106^e), la Tanzanie (107^e), la Zambie (108^e), le Pakistan (109^e), la Dominique (110^e) et l'Afghanistan (111^e). Sept équipes ne figurent plus dans le classement en raison de leur inactivité, tandis que le Qatar et le Lesotho intègrent de leur côté le classement mondial. Le prochain Classement mondial féminin de la FIFA sera publié le 13 décembre 2013.

FC PORTO Nabil Ghilas retenu pour «l'Emirates Cup»

L'attaquant international algérien du FC Porto (div 1 portugaise de football), Nabil Ghilas, a été retenu dans le groupe de 26 joueurs qui devront prendre part à l'Emirates Cup, un tournoi organisé à Londres chaque été par le club anglais d'Asenal, rapporte samedi la presse locale. L'équipe lusitanienne jouera ce samedi après-midi son premier match face à son homologue turque de Galatasaray, avant de donner la réplique dimanche aux Italiens de la SSC Naples. Ghilas (23 ans) avait rejoint le champion de Portugal en titre durant cette inter-saison, pour un contrat de quatre années en provenance de Moreirense, relégué en seconde division portugaise. Il est convoqué par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, pour le match amical international, prévu le 14 août face à la Guinée, au stade de Mustapha Tchaker de Blida (20h30).



Salim Arrache signe à Ajaccio

L'ancien international algérien Salim Arrache, présent à l'entraînement depuis la reprise le 1er juillet dernier, s'est engagé pour une saison avec l'AC Ajaccio, a indiqué le club corse sur son site officiel. L'international algérien retourne en Corse après avoir passé quelques mois à Bastia en 2009. Le milieu offensif gauche algérien de 31 ans était sans club depuis une saison, après avoir quitté Qadissia au Koweit. Formé à Strasbourg avec lequel il a gagné la coupe de la Ligue en 2005, l'attaquant algérien va faire son retour dans le championnat de France après avoir connu Marseille, Toulouse, Reims et Bastia. Il a également joué dans le championnat de Grèce et du Koweit.



USM ANNABA

«Avec Latrèche, notre objectif sera le maintien»

Le président du conseil d'administration de la SSA / l'USM Annaba (Ligue 2 algérienne de football), Mohamed El Hadi Kerroum, a affirmé samedi que l'objectif assigné au nouvel entraîneur de l'équipe, Abdelkrim Latrèche, est d'assurer le maintien, «faute de moyens».

«Avec Latrèche, notre principal objectif est d'assurer le maintien en Ligue 2, je pense qu'il s'agit pour moi d'un but assez réaliste, d'autant ne nous disposons pas des moyens pour jouer les premiers rôles», a affirmé à l'APS le premier responsable du club. Abdelkrim Latrèche, signataire d'un contrat de deux saisons, a succédé à la barre technique à Mourad Slatni, démis de ses fonctions.

Le premier responsable des «Tuniques rouges», a regretté, par ailleurs, le retard accusé dans la préparation de son équipe, en vue de la saison prochaine. «Nous sommes très en retard en matière de préparation. Les joueurs sont appellés à redoubler d'efforts pour se rattraper», a-t-il ajouté. L'équipe de l'USMA n'a enregistré l'arrivée d'aucun nouveau joueur durant cette inter-saison, après l'interdiction de recruter infligée par la Ligue de football professionnel (LFP). Pour Kerroum, cette sanction n'est pas faite pour arranger les affaires du club. «La LFP nous a interdit le recrutement en raison de notre litige avec certains joueurs qui n'ont pas été payés. Cette situation nous a pénalisés du moment que nous avions prévu de renforcer les trois compartiments.

PARADOU AC

Zetchi : «L'accession n'est pas notre objectif !»

Le président de Paradou AC (division amateur de football), Kheireddine Zetchi, revient dans cet entretien sur les préparatifs de son équipe en vue de la saison prochaine, estimant que l'accession n'est pas son objectif, préférant travailler à long terme :

Tout d'abord, comment se déroule la préparation en vue de la saison prochaine ?

L'équipe a entamé les préparatifs dans les meilleures conditions, avec un groupe jeune sous la houlette de l'entraîneur Kamel Bouhellal, qui revient à la maison. Après avoir prévu d'effectuer le stage d'inter-saison en Italie, nous l'avons annulé et remplacé par un autre à Alger.

Peut-on connaître les raisons de cette annulation ?

Nous nous sommes rendus compte qu'il nous a été impossible d'aller en Italie, faute de visas, surtout que nous sommes en pleine période estivale, et le consulat reçoit un nombre important de dé-

mandes, alors nous avons opté pour un stage que nous allons effectuer après le mois de Ramadhan au niveau de notre Académie à Tessaâ El Merdjâ (Algier) qui s'étalera sur 12 jours.

Vous avez évoqué le retour de Bouhellal à la barre technique, qu'est-ce vous a poussé à solliciter à nouveau ses services ?

Bouhellal est quelqu'un qui connaît la maison de Paradou, d'où notre décision de lui faire appel. Avec lui, le club a accédé à deux reprises, d'abord en seconde division, ensuite en première division. Je pense que nous avons fait le bon choix en lui confiant les règles de l'équipe.

Alors on comprend par là que l'objectif qui lui a été assigné est de retrouver la Ligue 2 ?

Non, je vais vous surprendre si je vous dis que l'accession n'est pas notre objectif, le plus important pour moi est de monter une équipe compétitive et d'avenir avec les



les résultats immédiats, notre politique est différente. Nous sommes adeptes du travail à long terme, où la formation est notre cheval de bataille.

Dans un autre registre, qu'en est-il des trois joueurs du PAC sollicités par le club portugais du FC Porto....

Nous avons entamé les contacts avec nos homologues du FC Porto pour le transfert de trois de nos joueurs au sein de cette prestigieuse équipe, mais les négociations se sont interrompues pour des raisons d'ordre financières.

Le contact est-il rompu définitivement ?

Non, mais ils ne vont pas partir actuellement. Les trois joueurs s'entraînent avec l'équipe le plus normalement du monde, mais je n'écarte pas que Porto revienne à la charge au mois de septembre prochain en vue d'un éventuel transfert pour le mercato d'hiver.

M.A.F

joueurs promus durant cette inter-saison, issus de la première promotion de l'Académie « Al Ankaoui ».

Donc, vous préférez travailler à long terme ?

Effectivement, contrairement à certains clubs qui préfèrent



Mourinho contacte Khedira

Si l'on se fie aux rumeurs grandissantes ces derniers jours, Sami Khedira (26 ans, 25 matches et 3 buts en Liga en 2012-2013) pourrait quitter le Real Madrid cet été. Selon le journal madrilène *Marca*, son ancien entraîneur aujourd'hui à Chelsea, José Mourinho a contacté l'international allemand afin de savoir s'il serait intéressé pour le rejoindre à Londres...

Mourinho

«J'ai entraîné Ronaldo, pas celui-là, le vrai»

Lors d'un entretien accordé à ESPN, José Mourinho a taclé Cristiano Ronaldo, Entraineur du Real Madrid pendant trois saisons et aujourd'hui à la tête de Chelsea, le technicien Portugais a passé un message à son compatriote.

«J'étais entraîneur principal d'une équipe pour la première fois en 2000. Mais avant cela, j'ai été assistant dans des grands clubs, j'ai travaillé avec de grands entraîneurs et avec les meilleurs joueurs du monde. J'avais 30 ans et j'entraînais Ronaldo, pas celui-là (Cristiano), mais le vrai, le Brésilien».



BALE

de plus en plus proche

Selon le *Mundo Deportivo*, l'arrivée de Gareth Bale au Real Madrid n'est plus qu'une question d'heures. Tottenham aurait acté le départ de son joueur vedette.

Gareth Bale se rapproche inévitablement du Real Madrid. Pour le *Mundo Deportivo*, le dénouement du feuilleton de l'été est proche. Priorité de Florentino Perez, Bale veut rejoindre Madrid. Tottenham, fermement opposé à son départ au début du mercato, s'est fait une raison. Le Real, qui s'est fixé une limite de 100 millions d'euros pour tout transfert, est très proche d'un accord avec les Spurs. Bale ne fait d'ailleurs pas le déplacement à Monaco ce samedi pour un match amical contre l'ASM.



L'Inter muette face à Chelsea

Le Chelsea de Jose Mourinho l'emporte 2-0 contre un Inter Milan réduit à 10 contre 11 lors des quarts de finale de l'International Champions Cup aux Etats-Unis avec deux réalisations d'Oscar et Eden Hazard.



Pogba

«Suivre l'exemple de Platini et Zidane»

Décidément, Paul Pogba s'inspire de nombreuses stars. Dans une interview accordée à la *Gazzetta dello Sport*, l'international français a dressé une liste. Après avoir annoncé qu'il s'inspirait de Neymar et Messi pour tirer ses penalty, Paul Pogba ne s'est pas arrêté là. Le champion du monde U20 a beaucoup de personnalités du monde du football en tête. Il veut suivre leurs traces afin d'avoir la plus grande carrière possible.



Schmeichel

«Zlatan est né pour jouer à Manchester United»

Ancien gardien légendaire de Manchester United, Peter Schmeichel estime que Zlatan Ibrahimovic devrait jouer un jour pour les Red Devils. «J'adorerai le voir à Manchester United, avoue le Danois dans le *Daily Mail*. Je ne sais pas qui il supporte, mais il est né pour jouer à Manchester United, il y serait absolument brillant. Je pense que nos supporters l'adoreront. S'il vient ici, il ne bougera plus jamais.

Beaucoup de gens comparent Zlatan à Eric Cantona. Eric avait eu une période difficile avant de venir à Manchester United.»



CE SOIR AU STADE ZOUTIEN, CA BIZERTIN-ES SÉTIF EN COUPE DE LA CAF

Sétif à la recherche d'une première victoire

S. Ben

C'est ce soir à partir de 22 heures qu'aura lieu le match opposant le CA Bizertin (Tunisie) à l'ES Sétif pour le compte de la deuxième journée (Groupe B) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), et ce, à huis clos au stade Chadli Zouiten à Tunis.

Pour ce deuxième match de leur groupe et après le nul enregistré à Sétif contre TP Mame tembe, les Sétifiens veulent bien sûr saisir l'occasion du huis clos pour arracher une première victoire dans cette compétition et ainsi prendre une option pour la qualification.

Cette rencontre prévue initialement au stade de Radès, a été délocalisé au stade de Chadli Zouiten, à la demande de la direction du CA Bizertin. Et c'est ainsi que les autorités tunisiennes ont décidé d'instaurer le huis clos sur tous les matchs africains des clubs tunisiens, pour des raisons de sécurité. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre mauritanien Ali Lemghaïfry qui sera assisté de ses compatriotes Sali Abdoulaziz et Niang Oumar.

La délégation setifienne composée, entre autres de 17 joueurs se trouve à Tunis depuis vendredi matin. Les joueurs du coach Hubert Velud ont effectué une première séance d'entraînement le jour de leur arrivée avant une dernière séance, hier soir, au moment où on mettait sous presse à l'heure du match au stade Chadli Zouiten (Tunis) qui accueillera la rencontre. Le milieu de terrain, Hichem El Ogbli, repêché par l'entraîneur Hubert Velud il y a quelques jours, après l'avoir



libéré, aura donc une chance de jouer ce match, mais par contre, le coach de l'ESS ne pourrait pas compter sur le capitaine, Mourad Delhoum et le latéral droit, Khoutir Ziti, suspendus pour cumul de cartons. Quant à la nouvelle recrue de l'Entente, le défenseur axial, Abdelghani Demmou (ex-USM El Harrach), qualifié à participer à cette épreuve, sera lui aussi absent, car non encore rétabli d'une blessure qui l'avait privé du premier match de cette phase des poules à domicile face aux Congolais de TP Mazembe (1-1), le 19 juillet dernier. Lors de la première journée de la Coupe de la Confédération, le champion d'Algérie a été tenu en échec par les Congolais du TP Mazembe (1-1), et les Tunisiens du Club Athlétique Bizerdin ont ramené le nul (1-1) de Rabat face au FUS Rabat. Al l'issue de la première journée,

les quatre clubs du Groupe B sont à égalité avec un point. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales de la compétition. L'enjeu de cette rencontre est ce poste de leader qui ouvrirait au vainqueur les portes d'une qualification. Et c'est exactement le même enjeu pour l'autre match de ce groupe qui se déroulera au Congo entre le TP Mazembe et le FUS de Rabat (Maroc).

Ainsi, pour le latéral droit de Sétif, Arroussi : « C'est un match de Coupe africaine qui reste toujours difficile. Le CAB n'est plus à présenter. Mais, rassure le Sétifien, nous sommes à Tunis pour gagner. Nous ferons donc tout pour revenir avec un bon résultat ». De son côté, le Tunisien Adem Rejjaïbi se déclare « prêt pour ce match contre l'ESS, une équipe que j'estime depuis mon enfance et j'espère réussir le même coup que celui contre le FUS

de Rabat face à l'Entente ». Rejjaïbi avait marqué le but égalisateur de son équipe au Maroc lors du premier match contre le FUS. Le match s'annonce très difficile dans la mesure où une victoire serait une très belle option pour le vainqueur dans la perspective d'une qualification aux demi finales. Place donc au vrai langage : celui du terrain...

PROGRAMME DES MATCHS :

Programme des rencontres de la deuxième journée de la Coupe de la Confédération de football, prévues ce week-end:

Groupe A

S. Malien (MLI) - C. Sportif Sfaxien (TUN)
ES Sahel (TUN) - S. Georges (ETH)

Groupe B

CA Bizertin (TUN) - ES Sétif (ALG)
TP Mazembe (COD) - FUS Rabat (MAR).

Le point du groupe avant la deuxième journée :

Groupe A :

	Pts	J	G	N	P	BP	BC
S. George (ETH)	2	0	0	1	0	0	0
S. Malien (MLI)	0	0	0	0	0	0	0
CS Sfaxien (TUN)	0	0	0	0	0	0	0
E. du Sahel (TUN)	0	0	0	0	0	0	0
FUS Rabat (MAR)	0	0	0	0	0	0	0

	Pts	J	G	N	P	BP	BC
1. Saint George	3	1	1	0	0	2	0
2. CS Sfaxien	3	1	1	0	0	1	0
3. Etoile du Sahel	0	1	0	0	1	0	1
4. Stade malien	0	1	0	0	1	0	2

Groupe B :

	Pts	J	G	N	P	BP	BC
FUS Rabat (MAR)	1	1	1	0	0	1	1
CA Bizertin (TUN)	1	1	1	0	0	1	1
ES Sétif (ALG)	1	1	1	0	0	1	1
TP Mazembe (COD)	1	1	1	0	0	1	1
FUS Rabat (MAR)	1	1	1	0	0	1	1

PUBLICITÉ

PLAYMODE GROUPE DISTRIBUTEUR
OFFICIEL ET EXCLUSIF DE NIKE EN ALGERIE



SOLDES

EXCEPTIONNELS REMISES ALLANT JUSQU'A

NIKESTORE SIDI YAHIA, BAB EZZOUAR, BEN M'HIDI, ORAN, SETIF, NIKE FOOTBALL FERHANI, PM GALLERY CHERAGA

-50%



CONSULTEZ NOTRE SITE : WWW.PMG.DZ